

La filología románica en Francia en el último tercio del siglo XIX: Norte y Sur

CARMINA y VICENTE ARMENDARES PACREU

INTRODUCCIÓN GENERAL

La prehistoria de la Filología Románica científica en Francia, la pinta Gaston Paris en la clase inicial de su curso en el Collège de France el 25-III-1880:

«Il était difficile, il y a cinquante ans de s'initier aux bonnes méthodes qui, à ce moment-là même, renouvelaient en Allemagne la science du langage et les disciplines qui en dépendent. Il n'y avait alors ni Ecole des Chartes, ni Ecole des Hautes Etudes: le Collège de France et la Sorbonne n'accueillaient pas l'étude des langues et des littératures du moyen âge. Le latin était enseigné dans l'université comme il l'est encore, c'est-à-dire avec une prononciation détestable, qui en étouffe l'élément le plus vivant, l'accent, comme il en éteint l'élément le plus particulier. Raynouard lui-même, dans ces conditions, n'eut sur le véritable système des langues néolatines que des presciences de génie, et fit fausse route en cherchant à établir leur rapport avec le latin. Les lois inflexibles qui règlent l'évolution des sons latins depuis vingt siècles étaient inconnus, et l'étymologie était un art adivinatoire où l'on se croyait tout permis. Nous commençons à peine à posséder un dictionnaire de l'ancien français: il n'y avait presque aucun texte de publié, et le sens des mots, que nous établissons aujourd'hui, sans y réussir toujours, à l'aide du rapprochement de nombreux passages, devait le plus souvent être deviné d'après un seul. Aussi, dans cet âge héroïque de nos études, la plupart des éditeurs se bornaient-ils à imprimer les textes sans commentaires; d'autres y joignaient des glossaires où bien des vocables étaient interprétés par des points d'interrogation.»

(Texto reproducido en *La poésie du moyen âge. Leçons et lectures*. Première série, pp. 211-254, con el título: *Paulin Paris et la littérature française du moyen âge*.)

ALGUNOS RASGOS DE LOS PROTAGONISTAS

Paul Meyer

— En *La France juive* de Edouard Drumont, 1886, pp. 409-411.

«Ce qui s'est passé en 1883, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour le prix biennal de vingt mille francs, n'est guère fait pour encourager la jeunesse studieuse. Sous prétexte qu'Oppert, qui avait eu le prix la première fois, était Juif, Renan profita de ce que l'assemblée n'était pas en nombre pour faire voter pour Paul Meyer —encore un!— fils d'un Juif allemand. Après lui, on avait inscrit sur la liste le Juif Darmesteter et Maspero, un Italien dont la mère avait pour devise *mai spero*.

En entendant lire ces noms à désinence exotique, un vieil érudit, un de ces vieillards blancs, comme disait Chénier, qui vivent à demi dans leurs souvenirs, eut un mot mélancolique et touchant : «Nos jeunes savants d'origine française, ne travaillent donc plus, demanda-t-il, pour qu'on ne nous présente que des descendants d'étrangers? Un ricanement énorme s'éleva, raillant la naïveté patriotique du vieillard, et tous les membres se précipitèrent au dehors pour avoir l'honneur d'annoncer les premiers au fils de l'Allemand qu'il avait la grande récompense qui aurait fait la joie de tant de travailleurs français, honnêtes, modestes et pauvres.»

Y añade en nota:

«On pourrait citer des faits innombrables de cet ordre. Un des plus brillants élèves de l'École des Chartes, qui est en même temps un ferme chrétien, M. Lecoy de la Marche, public un remarquable ouvrage sur Saint Martin. La commission de l'Académie propose *Saint Martin* pour un prix. Gaston Paris, toujours prêt à servir la haine des Juifs contre l'Église, proteste contre cet acte de justice, parce que l'auteur, en citant Sulpice Sévère, a rappelé les miracles de Saint Martin. C'est la pure doctrine de l'École des Chartes, d'après laquelle on doit s'appuyer surtout sur les témoignages contemporains. Renan, toujours cauteleux, agit en dessous. Bref ce qui est, je crois, sans exemple, l'Académie casse la décision de sa commission. Je dois ajouter que M. Lecoy de la Marche fut très mollement soutenu par les catholiques qui, là comme ailleurs, au lieu de tenir tête à des hommes comme Renan, et les accabler de mépris, lâchent pied dès le commencement de la discussion.

Vous verrez que lorsque ce Gaston Paris se présentera, comme il en a manifesté l'intention, à l'Académie française à laquelle il n'a aucun titre, les catholiques voteront encore pour l'homme qui traque les écrivains chrétiens.»

La respuesta de Paul Meyer:

«7 mai 1886.

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans son livre récent *La France juive*, M. Drumont, à qui il plaît de m'appeler *Mayer*, affirme que, si en 1883 l'Académie des inscriptions et belles-lettres m'a proposé pour le prix biennal, c'est parce que j'étais le fils d'un juif alle-

mand; et, après un récit dramatique de ce qui se serait passé à cette occasion dans le sein de la compagnie, il représente les académiciens se précipitant hors de la salle pour avoir l'honneur d'annoncer les premiers au fils de l'Allemand qu'il avait la grande récompense qui aurait fait la joie de tant de travailleurs français, honnêtes, modestes et pauvres.

Je vous demande la permission de déclarer ici que tout dans ce récit, sauf le fait que le prix m'a été décerné, est contourné. La scène si brillamment décrite par M., Drumont aurait pu difficilement avoir lieu, car le jour du vote (13 juillet 1883) j'étais dans le département d'Isère, et la cause de mon succès ne doit pas, j'imagine, être cherchée dans le motif allégué, puisque je suis né à Paris, de parents français et catholiques.»

(Publicada en «Le Temps» del 9-V-1886 y reproducida en la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, XLVII, 467-468; los detalles sobre la recompensa pueden verse en el Boletín de Chartes de 1883, pp. 554-555.)

— Fragmento de carta de J.L. Bertrand, de Ginebra, discípulo de F. Diez durante tres años, dirigida a Paul Meyer:

«Je n'ai point oublié vos remerciements pour mon cher maître, M. le Prof. Diez; il me parlait avec beaucoup de joie des nouveaux apôtres français qui s'étaient chargés de réveiller dans leur pays l'étude des langues du Moyen-âge. Ses idées ont bien changé à l'égard de la France, ou du moins elles sont devenues un peu plus favorables. Il y a quelques années, en effet, il me fit un triste tableau de ce que les français faisaient pour leur propre langue.»

(B.N. Paris, MS. N.a.fr. 24418, Fo. 266-267: 15-VIII-1864, desde Bonn.)

— La conclusión de su diploma de la Ecole des Chartes (1861): *Recherches sur la langue parlée en Gaule aux temps Barbares (Ve-IXe. siècles)*:

«En résumé, il n'y a point de parallélisme entre la marche des langues et celle de la civilisation. Moins une langue est éloignée de son origine, moins surtout elle a été travaillée, et plus elle est pure et régulière; et comme ces conditions se rencontrent le plus souvent pendant les temps barbares, il s'ensuit que c'est précisément à ces époques que les langues méritent le moins l'épithète de *barbares*.»

— Carta de A. Crepin, profesor en el Lycée Saint-Louis de París y que daba clases de lógica a Paul Meyer, dirigida a Meyer cuando éste consiguió entrar en l'Ecole des Chartes:

«Bravo, mon cher Monsieur, je vous félicite bien sincèrement de ce brillant succès et je vous remercie de m'en avoir fait part.

...

Je suis heureux de vous avoir conseillé d'entrer à cette école l'an dernier. Vous êtes, je n'en doute pas, dans votre voie, et c'est un gage presque certain de succès pour la vie, que d'avoir su trouver sa voie tout d'abord, à son entrée dans le monde.»

(B.N. Paris, Ms. N.a.fr. 24419, Fo. 398, del 7-VIII-1858)

— Carta de Meyer a París del 29-VII-1891. (B.N. París, MS. 24449, Fo. 43):

«Le voyage que nous avons fait en Ecosse et en Angleterre, a été, en ce qui me concerne, du temps perdu. Je ne trouve pas bien amusant de travailler, mais tout autre chose m'ennuie bien davantage.

...

Mais vraiment, dans les conditions nouvelles, où je me trouve avec l'histoire littéraire, je ne sais comment j'arriverai à faire mon cours au Collège de France.»

— En la crónica de «Romania» XII, 138:

«M. Alfred Morel-Fatio a été prié par M. Paul Meyer, alors malade de le suppléer pendant le Semestre d'hiver 1882-1883, dans sa chaire de langues et littératures du midi de l'Europe, au Collège de France. Il a pris pour sujet d'une de ses leçons le roman picaresque en espagne, et dans l'autre il a expliqué des textes catalans. M. Meyer reprend son cours avec le second semestre.»

Sobre Diez, al hablar de la fundación que ha de llevar su nombre, Meyer escribe:

«En donnant à la philologie romane une base solide a acquis des droits à la reconnaissance non seulement des savants, mais de ceux, dans les nations romanes, qui comprennent l'immense portée des études linguistiques et littéraires pour le développement et l'enrichissement de la conscience nationale elle-même.»

(«Revue Critique d'Histoire et de Littérature» III (1877), 358)

— Carta de Meyer a Paris 19-IV-1892 B.N. París, MS. 24449, Fo.41-42; desde Niza, antes de su segundo casamiento:

«Je suis morose; je n'attends plus aucune lettre intime, et je passe tristement devant les boutiques à bibelots, songeant que je n'ai plus personne à qui j'en puisse envoyer.»

— De Paul Meyer a Gaston Paris, 29-VII-1891 B.N. París, Ms. 24449, Fo. 43:

«Je n'ai plus envie de faire des découvertes; ma vue se fatigue de plus en plus.»

— De Paul Meyer a Gaston Paris, 3-VIII-(1894) B.N. París, MS. 24449, Fo. 197-198:

«J'ai fait une grande bêtise en ne me retirant pas du Collège de France en 1892. En tout cas ce sera bien la dernière année que j'y professerai. J'aurai en 1895 mes vingt ans de service dans cet établissement où j'aurais dû ne jamais entrer. Je pourrai au moins faire nommer Morel-Fatio suppléant.»

(Recordemos la frase pronunciada —en voz baja— por Roland Barthes, antes de empezar su primera clase en el Collège de France: «Dès le premier jour du Collège je regrette déjà l'Ecole». Recordar que Meyer fue propuesto por

los profesores del Collège el 19-XII-1875, y que el decreto del nombramiento es del 28-I-1876.)

— De Meyer a Paris, 29-VI-1891, B.N. Paris, Ms. 24449, Fo. 44-45:

«L'article de Rajna est assez insignifiant, comme toute sa philologie —ses travaux littéraires valent évidemment mieux.»

— De Meyer a Paris, 15-IX-1893, B.N. Paris MS. 24449, Fo. 118-119:

«Stimming est bête.»

— Y dos fragmentos de cartas de Charles Bonnier a Gaston Paris:

«La méthode suivie jusqu'ici (L'Ecole des Chartes, son directeur Monsieur Paul Meyer, en sont la preuve) est d'amasser des documents au hasard de la trouvaille, de les classer méticuleusement et de ne les utiliser que quand on en a devant soi un amas considérable. Mais ne pensez-vous pas qu'une bonne recherche ne peut se faire que quand on sait «ce qu'on trouvera» et qu'un texte par lui-même n'a pas grande importance?» (24432, Fo. 319-320: 19-VII-1888).

«Je sais que vous pourrez discuter et rejeter ces idées, mais qu'au moins vous me direz votre avis sur elles, au lieu de les étouffer comme a voulu le faire M. Meyer.» (24432, Fo. 345-346: 20-VIII. ?)

— Terminemos con la opinión de Sainte-Beuve sobre el joven Meyer (*Causeries du Lundi*, VIII-498):

«L'oeil de lynx le plus perçant, la plume la plus exigeante d'exactitude et qui ne laisse rien passer.»

GASTON PARIS

— De Paris a Meyer 24-II-1864. B.N. Paris, Ms. N.a.fr. 24425, Fo. 56:

«J'ai différentes choses assez nouvelles qui pourront offrir de l'intérêt à quatre ou cinq personnes en Europe.» — Id., Fo. 57-58: 1-IV-1864:

«Je me suis laissé aller doucement à ma naturelle paresse.»

— De Léon Gautier a Gaston Paris 5-IV-1867. Ms. 24440, Fo. 358:

«Je vous envoie enfin un des premiers exemplaires de ce terrible volume des *Epopées françaises* que sort aujourd'hui des presses.

Je ne ferai, je crois, rien de mieux que ce volume, mais j'ai perdu ma santé peut-être à l'achever. Je vous ai cité souvent, et même j'ai cité votre livre quand je ne lui empruntais qu'une idée ou quelques mots. J'ai voulu être loyal jusqu'à la superstition. Si je vous ai combattu, c'est à armes courtoises.

Maintenant, j'attends votre jugement avec une certaine anxiété. Vous êtes le plus compétent peut-être de tous mes lecteurs. Que penserez-vous de ce livre? En tout cas gardez à l'auteur vos sympathies et votre estime.»

— Id. 3-II-1878; id. Fo. 361:

«Voici le premier exemplaire de mes *Epopées* que sorte de chez moi. J'ai reçu mes exemplaires hier au soir, et je m'empresse de vous offrir celui-ci. Sauf les deux premiers chapitres et 7 ou 8 autres à l'intérieur du volume, j'ai *refait entièrement refait* toute mon oeuvre. J'y ai consacré 26 mois de travail; j'ai tenu compte de toutes les critiques; je ne puis faire mieux et ne ferai jamais mieux. Jugez-moi.

Je me trouve encore en désaccord avec vous sur quelques points. Vous aurez encore ici à me juger, et je sais quelle sera votre loyauté.»

— De Celestin Hippeau — autor de *Collection de poèmes français du XIIe. et du XIIIe. siècles. Glossaire*, Paris, Aubry, 1866-1872— a Gaston Paris 20-VI-1867; Ms. 24442, Fo. 418-419.

«J'ai l'âge de Monsieur votre père, et depuis plus de quarante ans, partagé entre mes devoirs de professeur et mes études d'homme de lettres, je me suis fait un plaisir d'accueillir et d'encourager avec la plus bienveillante sympathie les travaux des jeunes gens que j'ai vus successivement comme vous, entrer dans la carrière.

Vous appartenez à une génération qui semble avoir adopté des principes tout différents. Vous ne craignez point de prodiguer l'injure et l'outrage aux hommes les plus honorables. Je ne puis que vous plaindre d'avoir osé écrire l'article que vous avez publié sur mon *Glossaire*.

Vous êtes allé chercher en Allemagne auprès de quelques érudits un savoir dont il serait de bon goût de faire un usage modeste, mais vous ne perdriez rien à demander aux traditions de l'esprit français les habitudes d'urbanité et de bonne société, qui ne sont nullement incompatibles avec ce que vous appelez les devoirs de la critique.

La *besogne*, dont rien ne vous force à vous charger, pourra vous attirer l'approbation des étrangers, charmés de vous voir vous joindre à eux pour rabaisser le mérite de vos compatriotes; elle vous fera peu d'amis en France, et vous n'aurez rendu aucun service à ceux que vous attaquerez avec une rudesse que vous prenez à tort pour de la franchise.

Vous feriez, croyez-le bien, une oeuvre plus méritoire en travaillant vous même à nous donner un bon *Glossaire* qu'en vous occupant de noter avec rigueur les imperfections que peuvent offrir ceux des autres.»

— Paris a Meyer 4.IX.1885; Ms.24425, Fo.181-182:

«La mort d'Égger m'a fait de la peine, et il est déplorable de songer que, si peu transcendant qu'il fût, il laisse un vide que nous n'avons aucun moyen de combler.»

— Id. 8-IX (1885), id., Fo. 184-185:

«J'ai lu avec plaisir «*Rev. lang. and litt.*». J'aurais bien de petites choses à discuter dans la partie linguistique; ce qui m'a surpris, c'est ce que vous dites de la prononciation de l'*u* du catalan. Je croyais absolument qu'on prononçait *u* et non *ü*, cela me gênant fort dans mes théories.»

— De Paris a Meyer, 2-IX (1893); id., Fo. 242-243; sobre el fallecimiento de Julien Havet:

«C'est une grande perte pour l'avenir des études sérieuses sur l'histoire de France, je ne vois personne en vue qui puisse le remplacer pour la critique profonde et inventive, l'art de mettre en oeuvre, le discernement juste des points vraiment intéressants.»

— Id. 29-IX-1890; id. fo. 228:

«L'Alecsandri qui vient de mourir était bien le poète et le collecteur de chants populaires ? Je lui ai consacré 2 lignes dans la Chronique.»

— Id. (1888); id., Fo. 190 (Sobre unas leyendas de Sebillot):

«A la rigueur on peut les prendre, mais à mon avis elles offrent peu d'intérêt.»

— Id. (1876); id. Fo. 130-131:

«Entre Majorque et Moscou je me demande avec angoisse ce que devient la «Romania».

...

Je vous félicite de votre espagnol, je voudrais être aussi avancé en russe, mais il l'en faut qu'il en soit ainsi. C'est un diable de langue, et j'apprendrais aussi bien à Paris qu'ici, où je n'entends jamais un traître mot.»

— Id. 14-X-1894; id. Fo. 254-255:

«Je suis fort inquiet depuis hier de James Darmesteter; sa femme m'écrit qu'il a eu une crise d'étouffement, suivi d'un grand état de langueur. Il a évidemment quelque chose au cœur. Il devra paraît-il passer l'hiver dans le Midi, et vous pensez si avec sa constitution si faible il y a de quoi être anxieux. Ils reviendront à Paris dans quelques jours, c'est la «Revue de Paris» qui l'a surmené.»

— Id. 18-X-1894; id. Fo. 256-257:

«Les nouvelles de James ne sont pas meilleures; ils vont rentrer à Paris.»
(Darmesteter muere al día siguiente)

— Id. 18-X-1894; id. Fo. 256-257:

«Je vous envoie la lettre de ce toqué de Champion; je n'ai rien à lui répondre.»

— Id. 27-VIII-1896; id. Fo. 273-274:

«Ne croyez-vous que nous serons convoqués pour les fêtes du tzar? Moi je m'excuserai sur mon deuil et prierai Maspero de me remplacer. Avertissez-moi si vous apprenez quelque chose à ce sujet.»

— Id. 22-IX-1896; id. Fo. 277-278:

«Si je suis convoqué par le tzar, je m'excuserai sur mon deuil; Maspero me remplacera très bien.»

— Del Dr. Bos a Meyer 4-I-1903; 24418, Fo. 404:

«Je ne suis pas rassuré du tout sur l'état de santé de M. Gaston Paris. Cet anthrax est un signe d'aggravation du diabète; il sera long à guérir. Il faudrait que le malade prenne la résolution ferme de suivre un régime sévère, sinon les choses ne feront qu'empirer et en arriveront au point que le diabète l'empêchera absolument de travailler.»

— Id. 9-II-1903; id. Fo. 457:

«Je vous l'avais bien dit que l'anthrax de Gaston Paris serait fort long: c'est un anthrax diabétique... Il faut absolument cesser son travail. Qu'on l'envoie à la campagne en supprimant les livres. Tout au plus la lecture du Journal à 1 sou.»

(Gaston Paris murió el 5-III-1903).

MEMORANDO DE FECHAS

Ecole del Chartes

El centenario de la escuela se celebró en 1921.

El mismo año se publicó el *Livre du Centenaire*; en la «Revue des deux mondes» del 15-I-1927. Maurice Prou, publicó un artículo sobre la Escuela (p. 372-396), del cual sacamos algunos extractos:

«Par la suppression des congrégations religieuses, et particulièrement de celle des Bénédictins de Saint- Maur voués aux études et aux publications historiques, les révolutionnaires avaient ruiné ces études.

...

Ils tarissaient la source d'enseignement des sciences dites communément auxiliaires de l'histoire, qui procurent la connaissance et l'intelligence des documents.

...

Tandis que les Bénédictins avaient établi des méthodes et reconnu des lois qu'ils se transmettaient les uns aux autres, les laïques (magistrats de la chambre des comptes, forcement mis en contact avec les documents anciens) étaient des autodidactes.

...

Ce fut à ces laïques qu'au milieu du XVIIIe. siècle le gouvernement royal confia la direction du Cabinet des Chartes créé pour établir l'inventaire de toutes les actes dispersées entre les diverses archives publiques, religieuses et privées, et en rassembler des copies.»

La primera idea para una enseñanza es de octubre 1793, pero el proyecto se archivó, lo mismo sucedió en 1806 y 1820; una ordenanza real de Louis XVIII creó la Ecole des Chartes el 22-II-1821.

El sistema de 1821 duró poco, desapareciendo al cabo de un par de años; realmente fue instaurada de forma definitiva a finales de 1846.

«L'étude de la philologie romane, qui tient une si grande place à l'École, a pour fondement la connaissance du latin. Un enseignement empirique de l'ancien français ne donnerait pas de résultats fructueux pour l'intelligence des textes littéraires; car, comme il est impossible à des jeunes gens d'avoir appris par la lecture le vocabulaire de tous les dialectes romans de la France, ce n'est que grâce à des rapprochements avec le latin appuyés sur les règles de la phonétique qu'ils peuvent comprendre, sans être spécialisés dans la philologie, les documents du moyen âge écrits en langue vulgaire. L'École des Chartes ne saurait se passer de culture latine.

...

Avant tout il faut savoir lire et comprendre les témoignages écrits qui nous ont livrés les siècles passés. Aussi les cours de paléographie et de philologie romane ont-ils été placés en première année. C'est aussi dès le début des études qu'on doit faire connaître à des futurs érudits tous ces grands recueils de documents qu'ils auront chaque jour à consulter, comme aussi les répertoires de bibliographie.

Les documents trouvés et réunis, il reste à les critiquer. En ce qui concerne les chartes, c'est l'objet de la diplomatique; on désigne sous ce nom un ensemble de règles permettant de reconnaître l'authenticité des documents, et aussi de distinguer dans le texte ce qui est de formule et ce qui est particulier à chacun d'eux.

...

L'École des Chartes a été, jusque vers le dernier quart du XIX^e. siècle, le seul établissement d'enseignement supérieur au programme duquel aient été inscrites la plupart de ces sciences auxiliaires, paléographie, bibliographie, philologie romane, archéologie.»

Las mujeres fueron admitidas desde 1906. La Escuela diplomática de Madrid se fundó en 1857, «Par une ordonnance royale reproduisant dans ses traits essentiels l'ordonnance française de 1846.»

«Bibliothèque de l'École des chartes» es el nombre del anuario publicado por la Société de l'École des Chartes, desde 1839. Esta revista de erudición se divide en tres partes: artículos, información bibliográfica y crónica, La crónica es esencial para seguir el movimiento de la Escuela y el nombramiento de archiveros. Hay un buen índice al final de cada volumen y tablas completas se publican cada decenio.

En 1878 el número de suscriptores es de 495, entre los cuales 79 corresponden a institucines y bibliotecas; como algunos están abonados por varios ejemplares, se puede calcular una tirada de unos 550. En el año considerado no figura ninguna institución ni persona española.

— «Romania» fue dirigida entre 1872 y 1903 por Paul Meyer y Gaston Paris; entre 1903 y 1906 por p. M. y Antoine Thomas; por Meyer sólo entre 1906 y 1911, al cual sucede Mario Roques.

— **Société pour l'étude des langues romanes.**

La crearon en 1869 cinco franceses del sur: «Camboliu» —que murió el mismo año—, Achile Montel, Charles de Tourtoulon, Anatole Boucherie y Paul Glaize.

«Notre société s'est proposé, dès son origine, deux objets qui lui sont également à cœur; établir d'une part, dans la plus ancienne et la plus célèbre capitale scientifique du Midi, un centre pour l'étude comparée des langues romanes; servir, d'une autre, le mouvement de renaissance littéraire qui, sous le nom du Félibrige, est parti de la Provence et des bords du Rhône: telles sont les deux idées qui l'ont inspirée.»

(*Société des langues romanes. Le concours philologique et littéraire de l'année 1875*, p. 15; discurso del presidente.)

Publica primero un Boletín de las sesiones de la Sociedad y a partir de enero de 1870 la «Revue des langues romanes». El volumen 64 de la colección (VIII-XII, 1926, publica las tablas de los 60 primeros volúmenes o sea hasta 1919.

— **«Revue critique d'histoire et de littérature».**

Codirigida por Paul Meyer, Charles Morel-Fatio, Gaston Paris y herman Zotenberg. El primer número es del 6-I-1866. Semanal, aparece los sábados.

Publica recensiones de libros franceses y extranjeros, seguidas de una crónica. El índice que cierra el volumen —semestral— es perfecto.

— **Société des anciens textes français.**

La Sociedad fue creada en 1874, el primer presidente fue Paulin Paris, con Paul Meyer como secretario. He ahí como se presenta:

«La Société que nous fondons se propose de publier des monuments de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Ces monuments, pour la plupart, gisent encore inédits, souvent inconnus, dans nos archives et dans nos bibliothèques, exposés à toutes les chances de destruction. Il est vrai que, depuis le siècle dernier, on a commencé à mettre au jour quelques-uns de nos vieux textes, et qu'il se passe peu d'années sans qu'il en paraisse encore; mais ces publications sont peu de chose si on les compare à l'immensité du fonds qui reste à exploiter. D'ailleurs beaucoup d'entre elles, exécutées par des amateurs mal préparés, ne répondent en aucune façon aux exigences de la science. Enfin surtout depuis quelques années, la plupart se font hors de chez nous, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre. Cet état de choses est regrettable: nous con-

vions tous ceux qui le pensent comme nous à nous aider dans l'oeuvre que nous allons entreprendre.»

(«R.L.R.», VI (1874), 632-636.)

UNA OBSERVACIÓN

«L'intérêt pour la poésie du Moyen Age a obtenu une base plus large dans le Siècle des lumières espagnol que dans la littérature française. La césure entre les différentes époques littéraires est sensiblement moins marquée qu'en France: ainsi elle ne parvint jamais à empêcher l'époque la plus ancienne de survivre.

...

Cela est églement valable dans une certaine mesure pour l'histoire de la langue à laquelle l'énorme recueil de matériel *Orígenes de la lengua*, une oeuvre du polygraphe et polyhistorien valencien Gregorio Mayans y Siscar a apporté une première contribution. En 1735 la «Academia de Historia» est fondée à Madrid; et elle constitue le centre des études sur le Moyen Age.

...

Toutes ces impulsions se réunissent dans l'entreprise énorme que le savant Tomás Antonio Sánchez publia entre 1779 et 1790. Les quatre tomes contenaient deus oeuvres comme le *Poème du Cid*, les *Milagros* de Berceo et le *Libro de buen amor* de l'archiprêtre de Hita. L'Espagne a ainsi l'honneur d'avoir été le premier pays du monde à constituer le corps de sa littérature au Moyen Age d'un point de vue scientifique.»

(Werner Krauss, *Le Moyen Age au temps de l'Aufklärung. Mélanges à la mémoire de Jeab Sarrailh*, Paris, Centre de recherches de l'Institut d'études hispaniques, 1966, T.I., 463-470).

I. CARTAS DE CAMILLE CHABANEAU A MEYER Y PARÍS

Hemos escogido para abrir la serie Camille Chabaneau, de la Dordogne, 1831-1908, que tuvo que abandonar la escuela a los 15 años para entrar en Correos, que permaneció como funcionario 32 años y que en 1878 fue nombrado encargado de curso en la Universidad de Montpellier.

Las cartas de Chabaneau a los responsables de «Romania» empiezan con una dirigida a Paul Meyer en 1873; entre 1874 y 1879, corresponde con los dos parisinos, luego —hasta el final— sólo escribe a Gaston Paris.

Damos la lista de cartas en dos columnas cronológicamente. En la primera se sitúan las dirigidas a Paul Meyer (del Ms. de la Biblioteca Nacional de París: N.A.Fr. 24419) y en la segunda las que envió a Gaston Paris (N.A.Fr. 24435).

La fecha va seguida del folio del manuscrito; el conjunto da un total de 39 cartas, 16 a Meyer y 23 a Paris.

No hemos hecho una transcripción diplomática de las cartas. Por ejemplo, no indicamos las tachaduras y rectificaciones, no conservamos ciertas características de la ortografía de la época —*poëme, très-intéressant*—, hemos unificado los nombres propios, etc.. Quedamos fieles al texto y nada más pues las cartas nos sirven de documentos para la historia y subsidiariamente de ilustración sicosociocultural de los que corresponden.

	<i>MEYER</i>		<i>PARIS</i>	
1	14-IV-1873	(76-77)		
2	12-I-1874	(78-81)		
3	13-II-1874	(82-83)		
4	21-II-1874	(84-85)		
5	28-VII-1874	(86-87)		
6			25-XI-1874	(12-13)
7			28-XI-1874	(14)
8			10-XII-1874	(15-16)
9	9-III-1875	(88)		
10	8-IV-1875	(89-92)		
11	26-IV-1875	(93-94)		
12			13-V-1875	(17)
13	9-XI-1875	(95-96)		
14	2-V-1876	(97-98)		
15	14-I-1878	(101)		
16	15-XI-1878	(102-103)		
17			26-XII-1878	(18)
18	7-I-1879	(99-100). (1)		
19	24-I-1879	(104-105)		
20	18-V-1879	(106-107)		
21			30-XII-1882	(19)
22			8-XII-1885	(20-21)
23			22-XII-1885	(22-23)
24			28-XII-1885	(24-25)
25			26-I-1886	(26)
26			16-XII-1886	(27-28)
27			25-XII-1886	(29)
28			9-III-1887	(30-31)
29			16-I-1888	(32-33)
30			5-III-1888	(34-35)
31			28-VII-1888	(36)
32			3-I-1889	(37)
33			15-VI-1889	(38-39)
34			18-IX-1889	(40)
35			24-XI-1889	(41-42)
36			15-XII-1889	(43)
37			15-V-1900	(44)
38			27-JV-?	(45)
39	s/d	(108)		

1. La anomalía de foliación se explica por un error de Chabaneu, fechó 1878 en lugar de 1879. La lectura de la carta pone en evidencia la equivocación.

1.

«Cognac, le 14 avril 1873.

Monsieur,

Permettez-moi, je vous prie, de réclamer contre une petite inexactitude de votre compte rendu de l'avant-dernier numéro de la Revue des langues romanes. C'est à la fin de l'article: «La correction que propose M. Chabaneau, etc...»¹. Il y a là évidemment une méprise. Je ne propose en effet, dans la note dont il s'agit, aucune correction, puisque au contraire je prétends que la glose qui en fait l'objet n'en réclame aucune. Et c'est, je pense, ce que vous reconnaîtrez vous-même, si vous voulez bien prendre la peine de relire cette note. J'avais jugé inutile de rapporter des exemples à l'appui du sens *meliore* que la glose donne à *revenir*. Mais vous savez certainement beaucoup mieux que moi que c'est là, en effet, l'acception la plus ordinaire de ce verbe. Raynouard en allègue quatre exemples contre un seul où *revenir* = *redire* et il ne serait pas malaise d'en réunir un plus grand nombre. Outre Raynouard, je renvoie aussi, pour l'ancienne langue à Rochemure². *Revenir*, à la vérité, n'est pas dans le glossaire occitanien sous la forme infinitive, mais on y lit «reven, fait revenir» et ce qui concorde encore mieux avec la glose de Donat, «revenguts, amélioré».

Je profite de cette occasion pour vous remercier, Monsieur, de la mention très bienveillante que vous avez faite de ma grammaire limousine³. Cet ouvrage

¹ R.L.R. 1872, 444-445: *Sur une glose du donat provençal*, C.C. Se trata de una recensión del artículo de Gaston Paris en el número 2 de «Romania»: «... la glose *revenir meliore* que M.G.P. déclare ne pas comprendre du tout, n'est point (...) un passage corrompu.

Revenir avait dans notre ancienne langue (...) outre la signification du français *revenir*, celle de ranimer, *refaire*, *rétablir*, et, comme c'était là son acception la plus ordinaire, on ne comprend que le glossateur l'ai traduit par *meliore* plutôt que par *redire*...»

² Comte Henri-Pascal de Rochemure.

— *Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours*. Toulouse, impr. de Bénichet cadet. 1819. In-8o, LVIII-334 p.

— *Le Parnasse occitanien, ou Choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux*. Toulouse, impr. de Bénichet cadet. 1819. In 8o., LIII-411 p.

³ *La Grammaire limousine* de Chabaneau se publica durante seis años en la R.L.R.: 1871, 167-222; 1872, 369-381; 1873, 62-79 / 407-423 / 650-670; 1874, 171-196 / 435-481; 1874 (VI), 171-205 / 462-475; 1875, 145-178; 1875 (VIII), 159-208; 1877, 13-36.

En este trabajo, la lengua trovadoresca se estudia paralelamente con el dialecto moderno que según el autor es la continuación de la primera; para él, el lemosín no era sólo el territorio clásico de la poesía sino también el del puro y buen lenguaje. Más tarde expresa esta idea de manera mucho más absoluta: «C'est dans le Limousin que naquirent, et c'est en Li-

ge est aujourd'hui à peu près terminé; mais comme il n'est imprimé que très lentement, les textes limousins que vous annoncez auront peut-être paru assez tôt pour que j'en puisse profiter. Je le désire vivement, car je n'ai à ma disposition, de provenance certaine, que ceux qu'ont publiés Leymarie⁴ et Ruben⁵ et je ne m'y fie guère.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.
Chabaneau».

DOCUMENTO COMPLEMENTARIO

Carta de Celestin Hippeau a Meyer. B.N. París; N.A.Fr. 24422, Fo. 110-111 (ver la que él mismo dirige a Paris del 20.VI.1867, en la introducción).

«Passy-Paris 23 mars 1873.

4 rue Guichard.

Monsieur.

Je proteste, comme je l'ai déjà fait au sujet de l'article publié sur mon dictionnaire dans la *Revue Critique* par Mr. Gaston Paris contre les procédés de votre critique. dans quel monde vivez vous donc, si vous croyez qu'il vous soit permis de parler en des termes offensifs et méprisants d'un homme qui par son âge, ses longs services universitaires, sa vie consacrée aux études les plus sérieuses et les plus diverses, a tous les droits à votre respect et à vos égards? Qu'est-ce donc que cette critique qui se croit le droit d'insulter publiquement et de livrer à la risée du monde savant un homme dont le caractère bienveillant n'a jamais cessé de se montrer sympathique à tous les jeunes gens qui ont eu

mousin, par conséquent, que chantèrent les premiers et les plus illustres des troubadours; aussi le Limousin devint-il de bonne heure la langue littéraire et classique des provinces d'Outre Loire, et, pour employer l'expression d'un savant italien du XVIe. siècle comme le toscan de la France méridionale» (R.L.R. 1891,386).

Ya Alfred Jeanroy —*La poésie lyrique des troubadours*, 48— indica, «le seul qui, à ma connaissance ne l'ait pas approuvée explicitement, sans toutefois le contredire, fut Paul Meyer, plus qualifié, il est vrai, qui quicomque en la matière.»

Realmente Meyer va más allá: «Je n'accepte pas la grammaire de Chabaneau, ceci est à cet égard l'un des travaux les plus defectueux que je connaisse...». (Carta a G. Paris, B.N. París, N.a.Fr. 24448, Fo.430-431).

⁴ Achille Leymarie, editor de *Le Limousin historique, recueil de toutes les pièces manuscrites pouvant servir à l'histoire de l'ancienne province du Limousin*. Limoges, 1837-1839. 2 volúmenes.

⁵ Emile Ruben.

— Le Père Jean-Baptiste Foucaud, autor de *Poésies en patois limousin*. Paris, Firmin-Didot, 1866. In 8o, CLXVIII-251 p. Edition philologique complètement refondue pour l'orthographe, augmentée d'une vie de Foucaud par M. Othon Péconnet, d'une étude sur le patois du Haut-Limousin, d'un essai sur les fabulistes patois, d'une traduction littérale, de notes philologiques et d'un glossaire par Emile Ruben.

recours à lui?. Etes-vous tellement étranger à toutes les convenances pour que vous vous croyez permis, vous, membre du comité des travaux historiques et des Sociétés Savantes, de traiter si cavalièrement celui qui a l'honneur d'être son secrétaire et dans lequel vous n'avez jamais trouvé que les sentiments d'une bonne fraternité?

Je n'admets pas que les exigences de la critique fassent oublier les égards mutuels que se doivent des gens bien élevés. Rien ne vous forçait à vous occuper de mon livre et je ne puis concevoir que vous n'ayez pas compris que faisant partie d'une compagnie dans laquelle nous nous trouvons dans les rapports habituels, vous vous êtes placé à mon égard dans une situation aussi embarrassante pour vous que désagréable pour moi.

Cela m'est bien égal direz-vous Oh! je le sais, monsieur. Mais J'use du droit de l'âge et de l'expérience pour vous dire que vous emploieriez votre temps et votre talent d'une manière plus profitable pour vous et plus utile aux autres, si vous renonciez à ce rôle de critique farouche, de haut justicier impitoyable auquel vous paraissez attacher tant d'importance et qui ne peut que vous créer des embarras et vous susciter des inimitiés implacables.

Je suis pour ma part trop au dessus de l'injure pour en conserver le moindre ressentiment. Je vous plains encore plus que je ne vous accuse.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'accepte pas plus pour le fonds que pour la forme la plupart de vos remarques sur mon livre. Vous l'avez lu en ennemi et non en juge: Vous l'auriez trouvé moins défectueux s'il était signé d'un nom allemand ou de celui d'un de vos amis de l'Ecole des Chartes, et non de celui que j'écris au bas de la présente lettre.

C. Hippeau.»

2.

«Cognac, le 12 janvier 1874.

Monsieur,

je vous suis bien reconnaissant de l'envoi de votre *Recueil*¹. Je l'ai lu avec grand intérêt mais non sans regretter souvent cette absence complète d'explications, dont vous paraissez vous être fait une loi, sur le choix des leçons.

Vous donnerez sans doute vos motifs à vos auditeurs; peut-être, pour certains textes sont-ils déjà exposés dans d'autres publications. Mais songez à l'em-

¹ *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français* accompagnés de deux glossaires. 1re. partie, bas-latins, provençaux. Paris, Franck. 1874, In-80, 192 p. La edición completa: Paris, A. Vieweg, 1877, 25 cm., 384 p. comprende 57 textos y es la que hemos podido manejar. He ahí lo que dice F. Mistral de la primera edición: «Aquéu dóutrinau, à l'usage dis estudiant en lengo roumano countèn un escapouloun de tóuti li gènre e tóuti li parla de l'anciano lengo d'O, en prosa coume en vers» (*Armana Prouvençau*, 1875, p. 12).

En «Romania» III (1874), 107-109, el mismo Paul Meyer hace la recensión de la primera parte de su *Recueil*, tenemos que indicar las líneas siguientes:

«J'ai copié ou collationné tous les manuscrits, qu'ils soient en France ou à l'étranger, d'où sont tirés les morceaux dont se compose le recueil.»

barras de ceux qui ne peuvent ni avoir la bonne fortune de suivre vos cœurs, ni se procurer tous vos écrits. Par exemple, je me demande, sans pouvoir trouver de moi-même une réponse satisfaisante, pourquoi dans l'extrait donné de Girart de Rossillon, vous avez préféré au texte des éditions celui du Ms. d'Oxford². Je risque peut-être, en vous exprimant sur ce point mon étonnement, de vous donner une pauvre idée de mon instruction philologique. Mais vous serez indulgent si vous pensez aux difficultés qu'il y a pour un homme vivant dans un lieu aussi étranger que le mien à l'esprit scientifique de se tenir au courant des progrès de la critique. Mes seuls moyens d'information sont la Romania et la Revue des langues romanes. Tout ce qui se publie ailleurs me reste inconnu. Aussi n'est-ce jamais qu'avec une extrême hésitation que je me hasarde soit à combattre une opinion, soit à exposer comme telles mes propres découvertes. J'ai toujours peur dans ce dernier cas, d'avoir l'air d'enfoncer une porte ouverte.

Quant aux opinions que je ne partage pas, cette hésitation à les combattre que je viens de vous confesser, je l'éprouve en ce moment même, et vis à vis de vous. Peut-être serais-je de votre avis si j'avais lu votre travail sur le dial. Limousin mentionné à la page 99 (note) de la traduction de Diez, mais d'après le résultat de mes propres études je ne puis m'empêcher de douter de l'origine limousine de 3 sermons de votre recueil³. Tout au plus puis-je admettre qu'ils ont été composés à l'extrême limite méridionale du domaine du dialecte, dans les confins du Quercy. *Auxir* n'est pas limousin; la forme propre du dialecte est *auvir*. Les *osses* (II.67) n'est pas non plus limousin.

Les noms *intégrants* n'ont jamais pris dans ce dialecte de pluriel sensible. Enfin j'appelle votre attention sur les 3es person. du plur. dans les verbes. Dans les sermons elles sont en *o*, tandis que la forme limousine pure est *an* ou *en*. Voyez Boèce qui, comme me l'apprend Diez (trad. p.95) est pour tous limousin (opinion que je partage et que j'ai exprimée moi-même). Voyez aussi les textes publiés dans le *limousin historique*⁴. Aujourd'hui le haut limousin et le périgord (j'entends ce qui dans le Périgord n'est pas gascon ou quercinois) ne connaît non plus que *en* ou *an*, selon les cas. Ou (=0) ne se rencontre qu'en bas limousin, sur la limite du Quercy.

Un document qui me paraît beaucoup plus probablement que les *sermons* d'origine limousine, c'est le fragment de traduction de l'Évangile de St. Jean reproduit dans Bartsch et dont vous donnez vous-même le commencement⁵. Je regrette fort de ne pas savoir à quel dialecte vous l'attribuez. Un autre document limousin ou, du moins, transcrit et remanié par un limousin, c'est celui que vous avez publié pag. 409 du tome I de la Romania sous le titre de Prière à Notre Dame des 7 douleurs.

² En la edición de 1877: *Girart de Roussillon*, texto 6 p. 44-69, versos 1 a 655. Utiliza Meyer los manuscritos Oxford, Bodléienne; Londres, Musco Británico y París. B.N.

³ En la edición de 1877, los tres sermones lemosinos se encuentran en las p. 40 a 43; *auzir* es la primera palabra del primero.

⁴ Ver carta 1, nota 4.

⁵ El texto de la traducción provenzal del Evangelio de San Juan. Carl Bartsch publica los capítulos XIII a XVII —columnas 9 a 18, de la edición francesa de la *Chrestomatie provençale*, Elberfeld, 1880— Meyer pone el texto latino con el texto provenzal al lado (p. 32-39) y sólo publica el capítulo XIII.

Ici les caractères du dialecte sont à mon avis tout à fait évidents. Aussi n'hésiterai-je pas à y prendre des exemples. Si je l'avais connu plus tôt, j'aurais pu citer dans ma première partie (phonétique) *mandina* (v.4), *leysset*, *empereiris*, *governeyris* (où *ai*, perdant l'accent, devient *ei*), *repousar* (où *au* devient *ou* pour la même cause), etc., etc. à ce propos, ne serait-ce pas, v.82, *cliar* et non *char* que porte le ms.? Ce serait encore une forme bien limousine. Voilà. Monsieur, une lettre démesurée.

Je vous demande pourtant la permission d'y ajouter quelques mots encore. Mais c'est ici moins à vous que je viens m'adresser qu'à la Romania ou plutôt à M. Gaston Paris auquel je vous prie de vouloir bien communiquer, si vous jugez qu'elles en valent la peine, les deux ou trois observations que je désire vous soumettre. C'est son texte de la passion du Christ⁶ que me les a suggérés. V.41⁷ no ss'usted. Je lirais nos *susted*⁸ ou no *substed* (*Subitarit* pour *substelet*) = ne résista pas.

V.73⁹ pourquoi pas *Cridazon*?. C'est une formation tout à fait normale. Le suffixe *ason* (aison) a toujours été très productif. Il est resté populaire, et tous les jours on entend des mots comme *Crevaision* et autres.

93-94. Je mettrai une virgule après *feira*, et je traduirais: il régna pourtant comme il avait fait auparavant, car en l'enfer il attaqua Satan, etc..., *qua* ne peut-il pas être corrigé en *quar? alo*, dans mon hypothèse, pourrait rester, en mettant une virgule après *Sathanan*; mais j'aimerais mieux corriger *e lo*.

101. Je lirais *Crenet* et j'interpréterais (il n'y a) rien ici pour que vous craigniez (Vous n'avez ici aucun sujet de craindre) puisque, etc.

Agréez Monsieur, toutes mes excuses pour l'importunité de cette longue lettre et veuillez me croire votre très-reconnaissant et très-empressé scrviteur. Chabaneau.

— Avant de fermer ma lettre, il faut que je vous tire de l'erreur où vous êtes en matière de *dédicaces* ou *d'hommages*. Ces sortes d'additions sur les livres envoyés par la poste ne constituent point une contravention. Une réserve formelle est faite en leur faveur dans nos règlements.

3.

«Cognac, le 13 février 1874.

Monsieur,

Je vous suis très-reconnaissant des explications que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre d'hier. En vous adressant ici mes remerciements, je tiens à dissiper une méprise où je vois que —par ma faute sans doute— vous êtes tombé. Quand je parlais de «absence complète d'explications dont vous par-

⁶ *La passion du Christ. Texte revu sur le manuscrit de Clermont-Ferrand*, G.Paris, «Romania» II (1873), 295-314.

⁷ Corregido con lápiz: 39.

⁸ Signo de interrogación, con lápiz, en el margen.

⁹ Corregido con lápiz: 72.

raissez vous être fait une loi», ce n'était point «une accusation», comme vous dites, c'était simplement un regret, et un regret personnel que j'exprimais. Ensuite ces paroles s'appliquaient exclusivement au *recueil* dont il était question et nullement à vos autres publications. Quant à celles-ci, je serais bien fâché de vous laisser croire plus longtemps que je les ignore aussi complètement que vous les supposez. J'ai lu, Dieu merci, j'en ai en très grande partie, dans ma bibliothèque, non seulement *Flamenca*¹, mais encore la plupart des volumes et brochures que vous avez publiés en librairie. Lorsque je vous disais que la *Romania* et la *Revue des langues romanes* sont mes seuls moyens d'information, j'entendais *en fait de journaux ou de revues* seulement. Par exemple, je ne reçois point la *Jahrbuch*² et ceux de vos travaux que ne se trouvent que là me sont inconnus.

Pour revenir à votre recueil, souffrez que je persiste dans mon regret de n'y pas trouver, non pas des discussions critiques ou d'amples commentaires (je n'étais pas si exigeant), mais par ci, par là quelques courtes explications ou indications, qui me sembleraient utiles. Tout le monde n'est pas, tout le monde même ne peut être aussi instruit que vous le pensez sur certaines questions spé-

¹ La primera edición es de 1865: *Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, Paris. Une segunda edición se publicará en 1901; ya hablaremos de ello a propósito de otra carta.*

² «Jahrbuch für romanische englische Literatur», Berlín / Leipzig, 1859-1876. Se publicaron 15 volúmenes, bajo la dirección de Adolf Ebert en colaboración con F. Wolf y continuada por Ludwig Lemcke (Ver *Epistolari Milà* I, 72-73, la carta de Wol del 24.IV.1860. En «Romania» I (1872), 260, Meyer habla de la revista afirmando que es algo casi indispensable para el que se dedica a lenguas románicas, destacando la bibliografía anual.

Ya en 1872 la publicación tenía dificultades financieras. En 1876 («Romania» V.508), Meyer confirma el cese próximo del «Jahrbuch» y recuerda que sus artículos, de joven, fueron acogidos en él con simpatía.

Alfred Morel-Fatio es el que se cuida desde 1873 de la bibliografía española; Lemcke le escribe el 19-XII-1876 para anunciarle la desaparición de la revista»

«Monsieur,

Je suis bien fâché de ne pas pouvoir vous envoyer la bibliographie espagnole, parce qu'elle est déjà imprimée; le numéro IV du Jahrbuch sera publié sous peu. Je regrette beaucoup le hasard qui m'empêche de faire usage des additions que vous vouliez faire à la bibliographie, mais vous m'avez rendu un grand service par la partie que vous m'avez envoyé et je vous en remercie beaucoup.

Vous n'ignorez plus, je crois, que le Jahrbuch ne sera pas continué. Le numéro 4 de ce volume sera le dernier. A sa place Mr. le professeur Gröber à Breslau publiera un autre périodique, consacré aux études romanes et qui donnera aussi chaque année une bibliographie des différentes littératures.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Dr. Lemcke.»

(Bibliothèque Municipale de Versailles, Ms.200 (1), fo. 242).

El periódico a que se refiere la carta es el «Zeitschrift für romanische Philologie» que en Halle, entre 1877 y 1888, publicará 11 volúmenes.

ciales. Votre dissertation sur Girart de Roussillon³ est dite- vous, suffisamment connue des personnes que ces choses intéressent. Permettez-moi de n'en pas convenir: j'ai la prétention de m'y intéresser autant que pas un et cependant je ne savais pas l'existence de cette dissertation. Aussi m'auriez-vous rendu service, et à d'autres très probablement en la mentionnant simplement en note. Ce renvoi aurait suffi à m'avertir que c'était là qu'il fallait chercher les motifs pour lesquels vous aviez préféré le texte d'Oxford à celui de Paris et aussi sans doute la réponse aux autres questions que l'on ne peut manquer de se faire à propos de ce texte. Je suis un des lecteurs les plus assidus et les plus attentifs de la *Romania*, mais il est possible que plusieurs de ceux qui feront usage de votre recueil ne reçoivent cette revue.

N'aurait-ce pas été aussi un service à leur rendre que de les renvoyer par une note, à votre dissertation sur la chanson de Peire Vidal Drogoman signer⁴ ? Il est peut-être désagréable comme vous le dites, de se citer soi-même; mais il serait charitable d'oublier ce désagrément pour ne penser qu'à l'utilité du lecteur, et cela surtout quand les citations doivent s'appliquer à des articles de journaux ou des revues, dont il est assurément beaucoup plus permis d'ignorer l'existence que celle d'un livre.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.
Chabaneau.»

4.

«Cognac, 21 février 1874.

Monsieur,

Des occupations pressantes ne m'ont pas permis de lire plus tôt qu'hier votre étude sur le Ms. de Girard de Roussillon dont vous avez eu l'extrême obligeance, c'est l'extrême générosité que je devrais dire, de m'envoyer votre dernier exemplaire. telle est l'explication de mon retard à vous en remercier. Je n'ai pas besoin de vous dire l'intérêt que j'ai pris à cette lecture. Je désire bien vivement que la suite de votre travail ne tarde pas trop à paraître et que ce soit dans la *Romania*. Puissiez-vous aussi donner bientôt l'édition du poème que vous annoncez et qui devra être la bienvenue de tous les amis de la littérature provençale, car il n'est aucun d'eux assurément qui n'ait souvent souffert de l'insuffisance de celles qui existent.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

Chabaneau.»

³ *Etudes sur la chanson de Girart de Roussillon*, signé P.M. S.I. n.d. II 80, paginado 121-142. Extrait du «Jahrbuch» XI,II.

⁴ *Drogoman seiner Isenheri s'agues bon destrier*. Meyer lo reproduce en su *Recueil*, p. 80-82. En «Romania» II (1873), 423-436 y en edición aparte, Nogent-le Rotrou, Impr. Gouverner, 1874, se encuentra: *Explication de la pièce de Peire Vidal, Dragoman seiner s'ahues bon destrier*. Recordar que la primera edición de las poesías de Peire Vidal fue editada por Bartsch en 1857.

5.

«Cognac, le 28 juillet 1874.

Monsieur,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre rapport sur l'état de la philologie romane¹ et surtout de la mention flatteuse que vous y faites de ma grammaire limousine. Dans le milieu où je vis les travaux auxquels je me livre ne peuvent espérer aucun encouragement. Aussi les suffrages venus du dehors, surtout quand ils émanent d'un homme de votre compétence et de votre autorité, doivent-ils m'être particulièrement précieux.

Vous trouverez dans un des prochains numéros de la Revue des langues romanes, une suite d'observations sur *Flamenca*² et *Guillem de la Barre*³. Je pense que la plupart vous paraîtront justes, mais peut-être n'ai-je pas été le premier à les faire. Dans ce cas je vous prie de ne pas m'accuser de plagiat. Je n'ai lu aucun compte rendu de *Flamenca* et sur *Guillem de la Barre*, je ne connais que l'étude de M. Noulet⁴ dont vous avez parlé dans la «Romania».

Voulez-vous me permettre, en terminant cette lettre, de vous demander un service? Ce serait de bien vouloir user de votre crédit (en priant au besoin M.G.Paris de vous aider du sien) pour faire comprendre la *Bibliothèque de Cognac*⁵ parmi celles auxquelles le Ministère distribue la *Revue des Sociétés Savan-*

¹ *Rapport sur l'état actuel de la philologie des langues romanes*. London. Ascher, (s.d.). In-8o, paginado 407, «Transactions of the Philological Society for 1873-1874». Con el mismo título se encuentra el texto correspondiente a 1875-1876, p. 119-132.

² Ver nota 4, carta 10.

³ *Guillaume de la Barre*, roman d'aventures, composé en 1318, par Armand Vidal de Castelnaudary, notice accompagnée d'un glossaire. Paris, A.Franck, 1868. In-8o., 47 p. (Extrait de la «Revue de Gascogne»).

La edición la publicó Meyer en la *Société des anciens textes français* en 1895: Arnaut Vidal, de Castelnaudary, *Guillaume de la Barre*, roman d'aventures.

La recensión de Chabaneau, R.L.R. 1874 (VI), 292-296: *Bibliographie. Guillaume de la Barre...* C.C.

⁴ Dr. Jean-Baptiste Noulet, *Guillaume de la Barre*, roman d'aventures composé en 1318 par Arnaud Vidal de Castelnaudary, notice accompagnée d'un glossaire par M. Paul Meyer, étude par le Dr.J.B. Noulet. Toulouse, impr. de A. Chauvin et fils. 1872. In-40, 29 p. (Extrait des «Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France»).

⁵ La biblioteca municipal de Cognac (Charente) se fundó en 1866 y empezó sus actividades en 1874; en 1876 recibió un legado del abogado Charles-Paul-Emile Albert que comprendía un fondo jurídico importante.

Desde el punto de vista histórico hay que señalar que Cognac fue una de las primeras villas de Francia que contó con una biblioteca, la de los Valois-Angoulême, instalada en el castillo de la familia.

tes⁶, les *Archives des Missions*⁷ et la *Bibliothèque des Hautes études*⁸. Ces publications auraient ici au moins un lecteur, tandis que très-probablement elles en manquent absolument dans la plupart de villes où on les envoie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments reconnaissants et dévoués. Chabaneau.

P.S. Je me suis chargé, pour la Revue, du compte rendu de la partie provençale de votre recueil d'anciens textes⁹ mais j'attends la publication de la préface et du glossaire.- Boucherie s'est réservé le français et le bas-latin.

6.

«Cognac, le 25 nov. 1874.

Monsieur,

Cette lettre n'a point pour objet de vous annoncer l'envoi d'aucun travail pour la *Romania*. Je n'ai pas oublié votre offre obligeante, mais depuis mon retour à Paris, divers embarras de service ont apporté à mes études un grand ralentissement et ne m'ont permis de rien achever des travaux que j'avais en train. Si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous demander un service que vous seul pouvez me rendre. Permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien excuser l'indiscrétion de ma démarche et me prêter votre appui dans le besoin pressant où je me trouve. Le Receveur des Postes d'Angoulême vient de mourir et je désirerais le remplacer. Mais je voudrais que le traitement, qui est actuellement de 4000 fr., ne fût pas réduit et il y a là une difficulté parce que le mien n'est que de 3000 fr. et qu'il me faudrait ainsi franchir un degré intermédiaire (3500). Je ne pourrais cependant accepter le bureau d'Angoulême avec ce dernier traitement, parce que les émoulements accessoires y étant beaucoup moins élevés qu'ici, j'éprouverais en définitive une perte très sensible. Même avec le traitement de 4000fr., je perdrai encore au changement que je désire, mais non pas assez pour ne pas trouver dans d'autres avantages un dédommagement suffisant.

Le *saut* d'un degré de l'échelle des traitements n'est point un fait rare. Aussi n'ai-je pas le moindre doute que vous n'obteniez facilement pour moi cette faveur de M. Lehibon si vous voulez bien faire sans retard, dans ce but, auprès de lui une démarche personnelle, surtout si Me. Taine, comme elle l'a fait, m'a-vez-vous dit, je crois, pour Bringuier¹, daigne vous prêter son concours. Au-

⁶ «Revue des Sociétés Savantes», publicada bajo los auspicios del Ministerio de la Instrucción pública, 1856-1897.

⁷ «Archive des missions scientifiques et littéraires», 1850-1889.

⁸ «Bibliothèque de l'école des Hautes études», trimestral, desde la creación de l'Ecole en 1868, publicada bajo los auspicios del Ministerio de Instrucción pública.

⁹ Ver el número 100 (1er. livre, 1893): «L'Ecole pratique des hautes études (1868-1893). Documents pour l'histoire de la section des sciences historiques et philologiques pendant les 25 premières années de son existence.

¹ Octavien Bringuier; Montpellier 21-I-1829 - Lunel 10-IX-1875.

cune opposition ne viendra, je l'espère, du Ministère des Finances, car M. Mathieu Bodet², député de la Charente, comme vous savez- me porte de l'intérêt, et je lui écris en même temps qu'à vous pour solliciter son appui.

Permettez-moi d'insister sur la nécessité d'une démarche très-prompte, immédiate s'il est possible. Le Receveur que je demande à remplacer est mort hier et l'Administration a coutume de faire les nominations aussitôt qu'elle a reçu l'avis des vacances, afin de pouvoir opposer un fait accompli aux sollicitations qui ne manquent jamais, en pareil cas, de se produire en grand nombre. Je viens de relire ma lettre et j'en suis tout confus. Ce n'est pas sans hésitation que je vous l'envoie; mais je me sens encouragé à le faire par le souvenir de votre obligeance envers mon collègue Bringuier dans une circonstance analogue. Croyez que vous ne me trouverez ni moins reconnaissant que lui, ni moins désireux de vous le témoigner et veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués. Chabaneau.

7.

«Cognac, le 28 nov. 1874.

Monsieur, Je me faisais en effet une idée très-inexacte de vos relations avec M. Lehibon. Je croyais avec lui en rapports familiers, sinon tout à fait intimes, et c'est pour cela que la pensée m'était venue de solliciter de vous une de ces démarches qui ont toujours plus de chance d'aboutir que les recommandations officielles. Je vois très bien, après les explications que vous avez bien voulu me donner, que vous ne pouvez me rendre le service que j'avais cru pouvoir vous demander. Veuillez donc, je vous prie, considérer comme non avenue ma lettre d'avant-hier et soyez bien persuadé que j'entre pleinement dans vos raisons et que votre lettre n'éveille en moi d'autre sentiment que la reconnaissance pour les témoignages que j'y trouve de votre bon vouloir et de votre sympathie.

Je reçois aujourd'hui de Périgueux, fort à propos pour vous envoyer un exemplaire, en même temps que cette lettre, le tiré à part d'un article inséré dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société d'Archéologie du Périgord*¹.

Entró en Correos en 1857; en 1874 fue nombrado administrador en Lunel y allí murió el año siguiente.

El 2-V-1873 fue encargado con de Tourtoulon, por el Ministerio de Instrucción pública, de determinar la frontera entre Oc y Oïl.

Sus poesías languadocianas fueron editadas por Roque-Ferrier en 1896.

Ver las notas necrológicas en R.L.R. 1875, 255-256 y 1876, 306-314, ambas de Roque-Ferrier. Ver también: Pierre Azema, *Octavien Bringuier*, Montpellier, Ed. de la Cauquilha, 1934, 46p.

² Pierre Mathieu-Bodet: Saint-Saturnin (Charente) 16-XII-1816-Paris 28-I-1911. Fue miembro conservador de la Asamblea desde 1871 y Ministro de Finanzas entre el 20-VII-1874 y el 9-III-1875.

¹ En el «Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord», *Fragments d'un Mystère provençal découverts à Périgueux*, publiés, traduits et annotés par C.C.; impreso se-

J'en adresse un autre à M.Meyer. Puisse ce petit travail ne pas vous paraître trop indigne d'une mention dans la *Romania*.²

Agréez, je vous prie Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués. Chabaneau.»

8.

«Cognac, le 10 Xbre. 1874.^a

Monsieurs,

En vous remerciant de la manière bienveillante dont vous parlez dans la *Romania* de mon mémoire sur le z final¹, je vous demande la permission de vous faire remarquer que c'est vous qui méprenez —à mon avis au moins— au sujet de *leuz* en question. Je vous remets sous les yeux le vers où je l'ai cueilli:

Toz tens florist li leuz de ma heltez.

Il me semble que *lilium* est tout indiqué et que *locus*, au contraire, ne peut aucunement convenir.

Si je n'ai pas renvoyé à la note publiée par M. Schuchardt², c'est que je ne pouvais la connaître quand j'ai écrit mon mémoire. La première partie, comme vous savez, a paru en même temps que la note de M. Schuchardt, et si le tout n'a pas été publié simultanément, c'est la faute —si faute il y a— de la *Revue des langues romanes* et non pas la mienne. Il est vrai que j'aurais pu profiter de cette circonstance pour mentionner dans une note de ma deuxième partie le travail de M. Schuchardt. J'en avais l'intention et je voulais même refouter en même temps quelques unes des critiques qu'il m'adresse. Mais j'étais à Paris, fort occupé d'autre chose, quand je corrigeais mon épreuve et je perdis tout cela de vue.

En terminant je vous apprendrai que reste ici. M. Mathieu Bodet m'a répondu qu'à la réception de ma lettre il avait déjà disposé du bureau d'Angou-

parado en Périgueux, Dupont, 1874. In-80. 16 p. Se publica un extracto en la R.L.R. VII (1875), 414-418.

² En «*Romania*» aparece la recensión del «Bulletin...», hecha por G. Paris en IV (1875) 152-154 y de P.Meyer la de la R.L.R. en la p. 497..

^a Aunque este manuscrito se encuentra entre las cartas recibidas por G.Paris. debe colocarse con las de Paul Meyer. Ver explicación en nota 1.

¹ Los artículos de Chabaneau. *Du z final en français et en langue d'oc*, se publican en 1874 en la R.L.R., t. V, 330-339 y t.VI, 94-102.

La recensión de la primera parte —«*Romania*» III (1874), 419-421 la firma G.P. y se reduce a las líneas siguientes: «commencement d'un travail fort intéressant, que nous apprécierons mieux quand il sera terminé.» De la totalidad del estudio se encarga P.M., en las páginas 419-421 del mismo volumen.

² Sobre Hugo Schuchardt ver «*Revista de filología románica*» I, 1983, 237-255: Brigitta Weiss, *Cartas de Ramón Menéndez Pidal a Hugo Schuchardt*.

El artículo a que se refiere Meyer es *Phonétique française*, apartado III, *Lz, nz*; publicado en «*Romania*» III, la parte que concierne la cuestión se encuentra en las páginas 285-286; la fecha que pone el autor al final es, Janvier 1874.

lême. Jusqu'à quel point cela est exact, je n'ai point envie de le vérifier. Ce qu'est certain c'est que je n'aurais point voulu aller à Angoulême aux conditions où on y envoie le remplaçant du défunt, c'est-à-dire avec 3500 seulement d'appointements fixes.

Agrécz, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

Chabaneau.»

9.

«Cognac, le 9 mars 1875.

Monsieur,

M. Boucherie¹ m'a appris que j'allais être nommé officier d'Académie², et que c'est à vous que je devrai cette distinction. Je vous en remercie très-sincèrement, bien moins, je l'avoue, pour la palme elle-même que je n'ambitionnais pas, que pour ce nouveau témoignage de l'intérêt dont vous honorez mes travaux. Habitué de tout temps à cultiver les lettres dans un milieu en général peu sympathique, je ne puis qu'être fort touché et reconnaissant de voir mes efforts m'appréciés par un homme de votre compétence et de votre autorité. Des suffrages tels que le vôtre seront toujours pour moi, croyez-le, la meilleure des récompenses.

Je suis, Monsieur, avec les sentiments de la plus parfaite gratitude, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Chabaneau.»

¹ Anatole Boucherie. Chalignac (Charente) 29-III-1831 - Montpellier 3-IV-1883. En la R.L.R 1883, 195-208 y 1884, 305-306 se publicaron gran número de documentos a propósito de su fallecimiento. La necrología de «Romania» se encuentra en el volumen XII (1883), 419-420. He ahí un fragmento de una carta de Chabaneau a Mistral del 16-IV-1883 (MMM 54,25):

«Merci de votre bonne et affectueuse lettre. Vous l'avez bien senti. Des amis de Boucherie, aucun ne perd autant que son vieux compagnon d'études. C'était un frère pour moi, un second fils pour ma mère. La Société des langues romanes dont il était le plus ferme soutien, dont il fut le fondateur, portera son deuil longtemps. Dieu veuille que le coup qui l'a frappé ne soit pas, pour elle aussi, le coup mortel! Je ferai mon possible pour que ce malheur, car c'en serait un, n'arrive pas. Mais je n'ai sa force ni son autorité, et je me sens plein de doutes et de craintes...».

² El anuncio en la R.L.R. —1875, 257—: «Chronique». Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la «Revue» que M. Camille Chabaneau, membre de la Société des langues romanes, a été nommé officier d'académie».

10.

«Cognac, 8 avril 1875.

Cher Monsieur,

Ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai vu mon nom omis sur la liste des nouveaux officiers d'Académie¹, mais je tiens à vous dire que c'est sans le moindre chagrin. N'insistez donc point, je vous prie, pour me faire obtenir une distinction que je ne désirais pas, que je ne désire pas davantage aujourd'hui et que je vous aurais certainement prié de ne pas demander pour moi, si j'avais pu prévoir que vous en eussiez l'idée. Je n'ai pas voulu vous le dire l'autre jour, en vous écrivant, parce que cela, dans la circonstance, n'ait guère été poli, et eût risqué de vous faire prendre le change sur mes sentiments, qui étaient et sont restés ceux de la plus sincère reconnaissance envers vous; mais je suis aujourd'hui bien à l'aise pour vous laisser voir le fond de ma pensée. Non pas que je fasse fi des faveurs du Ministère de l'Instruction publique; bien loin de là! Mais c'est sous une autre forme que j'aimerais à les recevoir. Comme mes plus grandes satisfactions sont dans l'étude, le plus grand fournissant des instruments de travail, je veux dire des livres ou de l'argent pour en acheter. Quant aux palmes, rubans et titres, ce sont des choses qui n'exercent sur mon imagination aucune espèce de séduction.

Je vous remercie d'avance de l'exemplaire de votre édition de la «Croisade»² que vous voulez bien me réserver. Le don en sera reçu avec d'autant plus de plaisir que ce poème manque à ma bibliothèque. Je l'ai lu pourtant; mais il y a déjà près de vingt ans, à une époque où les difficultés philologiques ne m'embarrassaient pas; je les sautais à pieds joints, ne cherchant guère alors, dans les livres que je lisais, que l'intérêt historique et littéraire qu'ils pouvaient m'offrir. Les problèmes que le prochain numéro de la *Romania*, doit d'après ce que vous m'annoncez, proposer à ses lecteurs, me trouveront donc mal préparé à les aborder. Je ferai, du moins, mon possible pour vous prouver ma bonne volonté.

A ce propos vous trouverez dans le numéro de la revue des langues romanes en ce moment sous presse le commencement d'une série de «Notes critiques sur quelques textes provençaux»³, dans lesquelles sont examinés au point

¹ Ver nota 2, carta 9.

² La *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, commencé par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme.

Éditée et traduite pour la Société de l'Histoire de France par Paul Meyer, Paris, Librairie Renouard, 1875. Dos tomos. El primero contiene el texto, vocabulario e índice de rimas con 425, p.23 cm.; el segundo que editó en 1879, comprende la introducción, traducción e índice, CXX-528 p.

Se encuentra con otra denominación: *Recherches sur les auteurs de la Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, 1875-1869, 2 vol. in-8o. Société de l'Histoire de France.

La decisión de la comisión de la *Société de l'Histoire de France*, autorizando la publicación, es del 1-VIII-1875.

³ El encabezamiento *Notes critiques...* lo utilizó Chabaneau en la R.L.R. entre 1874 y 1876. Entre las recensiones que comprender hay que citar:

1. *Les derniers troubadours de la Provence (par Paul Meyer)*, VII (1874).

de vue purement philologique un certain nombre de publications provençales. Celle qui vont paraître concernent *Les derniers troubadours* et *Blandin de Cournaillles*. J'espère que la plupart des corrections ou des interprétations que j'y propose obtiendront votre assentiment.

J'ai fait le même travail, et c'est même par là que j'ai commencé, sur le roman de *Flamenca*⁴. M. Gaston Paris m'ayant gracieusement offert, aux vacances dernières, l'hospitalité de la *Romania*, je lui parlai de ce travail qui se trouvait prêt et il fut convenu que je le lui enverrais. Si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas dans la crainte de vous froisser ou de l'indisposer lui-même en vous présentant pour être insérée dans votre propre revue, une suite d'observations critiques sur un de vos ouvrages. je crois en effet à la sincérité de la déclaration qui termine la préface de *Flamenca*⁵ et que vous avez renouvelée récemment à propos de votre *recueil d'anciens textes*, et je suis persuadé par conséquent que vous souffririez fort bien la contradiction, même chez vous, ne fermant votre porte, comme ferait tout le monde, qu'à la critique acerbe et malveillante. Si j'ai gardé mes notes sur *Flamenca*, c'est qu'en les relisant, j'ai reconnu qu'elles s'adapteraient mal au cadre de la *Romania*, cadre plus sévère que celui de la *Revue*, et qui repousse comme inutiles les développements et les détails nécessaires pour le public, moins exclusivement érudit, du dernier de ces recueils. J'ajouterai que ces notes font partie d'un ensemble dont il est préférable de ne pas les détacher, et qu'enfin elles auraient dans la *Revue* plus d'utilité que dans la *Romania*, parce qu'elles pourraient ainsi servir à l'instruction philologique, encore si incomplète, de ceux en grand nombre, qui lisent la première et à qui la seconde ne parvient pas. Je ne vous dissimulerai pas l'importance qu'a pour moi cette dernière considération. Ma plus chère ambition est de contribuer, pour ma faible part, à répandre parmi mes compatriotes la connaissance scien-

72-81 y 474, Ver además *Sur les Derniers troubadours de la Provence de Paul Meyer*, R.L.R. II, 1882, 98-101. Meyer publicó los *Derniers troubadours...* entre 1869 y 1871 en la «Bibliothèque de l'École de Chartes». De Tourtoulon había hecho una recensión en la R.L.R. IV, 3 a la que Meyer contestó en «*Romania*» II (1873) 371-372.

II. Blandin de Cournaillle, VIII (1875), 31-47.

⁴ *Notes critiques, textes provençaux. Le Roman de Flamenca*, R.L.R. IX (1876), 24-35 y 259.

⁵ Ver nota I, carta 3. El final del prefacio de *Flamenca* se vuelve a citar en «*Romania*» III (1874), 109: «J'aurai pour ceux qui voudront examiner mon travail d'autant plus de reconnaissance qu'ils auront plus souvent rectifié».

Ver nota I carta 3. El final del prefacio de *Flamenca* se vuelve a citar en «*Romania*» III (1874), 109: «J'aurai pour ceux qui voudront examiner mon travail d'autant plus de reconnaissance qu'ils auront plus souvent rectifié».

Ya en una carta a Gaston Paris del 15-VI-1862 (B.N.Paris, Ms. 24448, Fo.156-157) Meyer expresa la misma idea: «Soyez sûr que vous ne pouvez me faire que le plus grand plaisir en discutant mes opinions... Je serais très heureux si l'on voulait se donner la peine de relever toutes les erreurs que j'ai commises dans le peu que j'ai publié. Je voudrais bien que tout le monde pensât comme moi, mais un exemple récent m'a prouvé que certaines gens ne pouvaient supporter la critique la plus légère et la mieux fondée sans exhiler leur dépit et récriminations injurieuses».

tifique de leur langue, et il faut, pour cela, leur parler de plus près et de moins haut que je ne le pourrais dans la *Romania*.

Si j'avais eu la bonne fortune, que j'espérai, de voir à Montpellier M. Gaston Paris, je lui aurais exposé toutes ces raisons et je ne doute pas qu'il ne m'eût dégage de ma promesse et permis de disposer pour la Revue des langues romanes de ma note sur *Flamenca*⁶. Voulez-vous avoir l'obligeance de le lui demander de ma part ? Je pourrai, à la place, vous envoyer prochainement, si vous le désirez l'un et l'autre, quelques dissertations spéciales sur certains points de grammaire ou d'histoire littéraire.

Je terminerai cette lettre démesurée par un souhait et par une indiscretion.

Le souhait, qui forment sans doute avec moi tous ceus qui aiment nos chères études et qui voudraient voir enfin la langue d'oc obtenir dans le haut enseignement la place que lui est due, c'est qu'on vous appelle à la chaire de Quinet⁷, —et qui, sans flatterie, serait plus que vous apte à l'occuper?—. L'indis-

⁶ El 31 de marzo de 1875, G. Paris estuvo en Montpellier para asistir a la distribución de los premios fundados por la Société des langues romanes, junto con Milá, Bréal y Mistral (Ver «Romania» IV —1875— 301-302), y la carta de Charles Révillout a Paul Meyer 5-III-1875 (B.N. París; Ms.N.A.Fr. 24426, Fo.261).

«Montpellier le 5 mars 1875.

Monsieur et très honoré confrère,

La Société pour l'étude des langues romanes a pris l'initiative d'un concours philologique et littéraire qui aura lieu à Montpellier le 31 mars courant. Je viens vous informer que, par une délibération en date du 31 janvier dernier les six vice-présidences de ce concours ont été décernés à MM. Paul Meyer, Balaguer, Michel Bréal, Milá y Fontanals. Gaston Paris et de Quintana y Combis. Les deux présidences ont été acceptées par M.Egger (de l'Institut) et le poète Frédéric Mistral.

En vous demandant de vouloir bien, en ce qui vous concerne, accueillir favorablement cette décision, je suis heureux, Monsieur et honoré confrère, de pouvoir vous offrir l'assurance de ma considération respectueuse.

Le président de la Société pour l'étude des langues romanes.

Charles Révillout.» En «Romania» V (1876), 124: «Nous venons de recevoir, et nous mentionnons ici, comme appendice à la Revue, le volume intitulé, *Le concours philologique et littéraire de l'année 1875*, Paris et Montpellier, 1875, in 8o. de 182 p.. Ce volume renferme le compte rendu des séances tenues par la Société des langues romanes à l'occasion de ce concours, les rapports des commissaires et des extraits des pièces couronnées».

⁷ Edgar Quinet fue profesor en el Collège de France, encargado de la lengua y la literatura de la Europa meridional, de 1841 a 1852 y de 1870 hasta su muerte en 1875. Ver la noticia en la *Chronique* de «Romania», IV, 301.

Sobre la cuestión de la cátedra del Collège de France, he ahí un fragmento de carta de G. Paris a P. Meyer, B.N. París, Ms.24425, 123-124 (s.f.): «Je regrette de ne vous avoir pas vu hier, j'aurais désiré vous entretenir sérieusement de l'affaire du Collège de France. Il est maintenant assuré que le Ministre nous demandera s'il faut maintenir la chaire. E. Chasles se donne déjà beaucoup de mouvement et il a des amis. Il faut que vous vous décidiez tout de suite, afin que nous sachions comment agir. En effet, si vous ne vouliez pas vous présenter, nous —j'entends

création, c'est la prière que je vais vous faire de me donner ou de me prêter un exemplaire de votre *Le cours d'ouverture du cours de littérature provençale*⁸. M. Vieweg n'a pu me le procurer et je désire le lire depuis bien longtemps. Agréez d'avance tous mes remerciements avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués et de mon dévouement.
Chabancau.»

DOCUMENTO COMPLEMENTARIO

En la carta de Paris a Meyer, de la nota 7 se dice: «on reclame de tous côtés l'enseignement du provençal». He ahí a lo que se refiere Gaston Paris.

En «Romania» III (1874), 507-508: «Dans un feuillet joint au cahier de la R.L.R. (...) la redaction de ce recueil demande qu'il soit créé deux chaires de provençal, l'une à Paris, l'autre à Montpellier».

El comentario de la revista parisina es el siguiente: «Nous croyons qu'en effet l'enseignement scientifique de la langue d'oc et de sa littérature pourrait trouver sa place dans une grande ville du midi, mais nous craignons fort qu'à Paris, supposé que l'état fut disposé à créer une chaire de plus, les élèves et même les professeurs fissent défaut. Dans un pays voisin, lorsqu'on veut fonder un enseignement, on s'adresse, non à l'état mais à la bourse des particu-

ceux qui ne veulent pas de Ch.— demanderions probablement la suppression de la chaire. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cela serait fâcheux, et, au moment où on reclame de tous côtés l'enseignement du provençal, combien il serait malheureux que par votre faute il ne pût s'installer. Vous savez aussi bien que moi combien ce cours serait désirable et utile, il est bien entendu que vous le feriez tout à fait scientifiquement. Ce qui me touche encore plus personnellement dans cette affaire, c'est la honte que la nomination de Ch. infligerait au Collège de France; or autant vous aurez de chances de l'emporter si vous vous opposez à lui, autant nous en avons peu si nous demandons la suppression de la chaire. Et en dehors de lui et de vous, qui-y-a-t-il?. Réfléchissez à tout cela, et répondez-moi le plus tôt possible, car il ne faut pas perdre un moment.

...

Je souhaite bien vivement, ainsi que Renan et Bréal, que vous vous décidiez dans le bon sens.»

⁸ *Ecole impériale des Chartes. Cours d'histoire de la littérature provençale, leçon d'ouverture*. Paris, A. Franck, 1865. In-8o, 24 p. (Extracto de la «Revue des cours littéraires»). Para completar, ver también: *Ecole impériale des Chartes. Cours d'histoire de la littérature provençale* (sommaire), par P.Meyer, Paris, Impr. de A.Lainé et J.Havard (s.f.). In-8o. 3 p.

Hay que tener en cuenta que como dice Meyer a Mistral (Ed. Boutière, carta del 17-VII-1865): «J'ai fini mon cours, mais l'ayant improvisé d'un bout à l'autre (sauf ma première leçon) il ne me reste que des notes qui ont besoin d'être retravaillées». Sobre este curso, ver en la correspondencia citada, la carta de Meyer del 29-IV-1864 y la de Mistral del 28-VI-1865.

liers. Si donc la «Revue des langues romanes» veut avoir une souscription pour la dotation d'une chaire de provençal, la «Romania» se montrera empressée à lui adresser son offrande». (En la revista el texto va seguido de las iniciales G.P., pero realmente está escrito por Meyer, que lo envía por carta a paris, precedido de la líneas siguientes: «Je ne souffle mot sur leur incartade relative aux chaires de provençal. Or si vous voulez dire quelque chose, que ce soit dans la chronique et à peu près en ces termes.» (Ms. 24448, Fo. 269-270, de 19-XI-1874).

La Société pour l'étude des langues romanes insiste al año siguiente pidiendo la creación de cátedras de filología románica en Toulouse, Aix y Montpellier. Ver «Romania» IV (1875), 302-303.

— Ver también la carta de Egger a Milá del 16-VI-1875 (Epistolari Milá II, 31-32).

11.

«Cognac, 26 avril 1875.

Cher Monsieur,

ceci est pour vous soumettre l'interprétation que je crois la bonne du *vilh can musit* dont il est question dans votre compte rendu, que je viens de lire, de la Chrestomatie de Bartsch¹. J'ignorais que M. Bartsch expliquât le *can* en question par *carus*². *N'ayant jamais eu l'idée de chercher ce mot dans son glossaire, dont j'avais du reste reconnu dès le premier jour l'insuffisance. Pour moi, j'ai toujours cru que ce can n'était autre chose que caput. Le mot existe encore, abso-*

¹ «Romania» IV (1875), 130-137. Se trata de la recensión de la tercera edición hecha por Paul Meyer.

En «Romania» V (1876), 124, Meyer habla de la recensión de Chabaneau de la misma obra: «Ce compte rendu, plein de remarques judicieuses, tant sur le texte que sur le glossaire de cette chrestomatie est sensiblement plus sévère que celui qu'on a pu lire dans la «Romania».

A la muerte de Bartsch, Chabaneau se encarga de la necrología: «Professeur de philologie romane de l'Université d'Heidelberg, décédé le 18 février à l'âge de cinquante-sept ans. Aucun romaniste n'ignore les grands services que Bartsch a rendu à nos études; ces chrestomaties de l'ancien français et de l'ancien provençal sont depuis trente ans les indispensables manuels de quiconque aborde l'étude de ces deux langues, et, malgré les justes critiques auxquelles ces ouvrages ont donné lieu, ils pourront servir longtemps encore...». Ver también sobre la cuestión su recensión de *La Langue et la littérature française depuis le IXe. siècle jusqu'au XVIe. siècle*, con una gramática del francés antiguo de Adolf Harnig, Paris, Maisonneuve, 1887 (R.L.R. III-IV, 1888, 216).

² La cita se encuentra en el texto de Girart de Roussillon que publica Bartsch (ed. 1880, columna 35, verso 14): «Terrica cridet auria vilh cau musit...». En el glosario de la misma edición (col.475) pone cau -s, chauve.

lument sous la même forme, et avec le même sens, dans la Marche limousine. *Musit* est une allusion outrageante aux cheveux blancs de Drango. Comparez *chana* (en Languedoc *cânos*) qui est le nom que nous donnons aux moisissures qui se forment sur le vin dans une barrique en vidange ou une bouteille mal bouchée.

Personne assurément n'est plus impatiente que moi de voir paraître votre édition de G. de Rossillon. Je vote des deux mains pour que ce soit par là que la Société des anciens textes commence la série de ses publications³. J'ai été un peu désappointé de ne pas trouver dans la *Romania* les *questions* que vous m'avez annoncées. Ce sera donc pour le numéro prochain ?. En revanche j'y ai lu avec un grand plaisir que j'aurais mauvaise grâce à dissimuler l'article vraiment trop bienveillant de M. Gaston Paris sur mon édition des fragments de Périgoux⁴. Je vous serai obligé de vouloir bien lui transmettre mes remerciements et lui dire que *zelhat* pour *rethac* me paraît probable mais que *ences* (= *anceis*) me semble au contraire inacceptable. Mon *eslevat* pourtant ne me satisfait guère et *nat* vaudrait certainement beaucoup mieux. Je ne m'entends point en paléographie; aussi ne puis-je guère me représenter les différentes manières dont on pourrait lire un groupe de lettres. *Les tres ans en sai nat* irait le mieux du monde. Mais cette correction ne serait-elle pas trop hasardeuse?. A ce propos permettez-moi de revenir sur le vers que je n'avais pas su comprendre et dont vous avez bien voulu m'indiquer le vrai sens, pour vous dire que je suis aujourd'hui très-porté à croire qu'il n'y a rien à changer à la leçon du ms., *por* pour *pos* étant une forme qui n'est certes pas plus extraordinaire que *mor* pour *mos* (=mas) dont les exemples sont si fréquents dans Gerart de Rossillon et qui, si le ms. de ce poème conservé à Paris a été, comme vous le pensez, exécuté en Périgord, pourrait bien appartenir au dialecte ancien de cette province. Du reste encore aujourd'hui, quand l's final ne tombe pas, on l'y change en z: *anir* = *anis*, *pur* = *pus*. J'ajouterai que j'ai depuis trouvé deux autres exemples de *por* = *pos*. C'est dans la Vie de Ste. Enimie⁵.

Agréer, je vous prie, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.
Chabaneau.»

³ tendrá que esperar algunos años. — edición. *La légende de Girart de Roussillon*. Nogent-le Rotrou, 1878. — Traducción. Paris, 1884.

⁴ Ver carta 7, nota 2.

⁵ *Vie de Sainte Enimie* par Bertran de Marseille. Ecrit au XIV siècle en Gévaudan. «Ad honor d'una gloriosa Verge sancta de Crist esposa».

K. Bartsch. *Denkmäler der provenzalischen Literatur*, 1856, 215.

C. Sachs. *La vie de Sainte Enimie*. Berlin, 1857 (extrait).

Raynouard, *Lexique roman* I, 549 (Paris 1838).

TEXTOS COMPLEMENTARIOS

Ver en el *Epistolari Milà* las cartas de Chabaneau a Milá del 28-III y 19-IV-1875; también de Milá a Chabaneau del 31-III del mismo año.

12.

«Cognac, le 13 mai 1875^a

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, en même temps que cette lettre, pour les mélanges de la *Romania*, si M. Meyer et vous-même les jugez dignes d'y prendre place, trois petits articles sur certaines particularités de la grammaire provençale¹. Si vous y trouvez l'un et l'autre de l'intérêt, je pourrai vous envoyer successivement quelques autres dans le même genre, car le nombre est assez grand des petits faits peu connus ou mal expliqués sur lesquels j'ai recueilli des notes au cours de mes lectures. Plus tard, je tacherai, pour un travail plus important, soit de philologie soit d'histoire littéraire, de reconnaître un peu mieux une hospitalité si gracieusement offerte des deux parts.

Ayant eu récemment l'occasion d'écrire à M. Meyer, je le priai de vous transmettre mes remerciements pour le bienveillant article que vous avez consacré à mes «Fragments de Mystère»².

J'espère qu'il s'est acquitté de ma commission. Permettez-moi, dans tous les cas, de vous les renouveler ici, et veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

Chabaneau.»

13.

«Cognac, 9 novembre 1875.

Cher Monsieur,

J'ai reçu l'exemplaire de la «Croisade» que vous avez bien voulu m'envoyer. Si je ne vous ai pas écrit aussitôt pour vous remercier, c'est que j'espérais pouvoir le faire de vive voix. J'avais en effet un congé et ma malle était faite

^a Por la lectura de la carta se ve que fue dirigida a Gaston París, pero éste la pasa a P. Meyer; en la B.N. de París se encuentra entre las cartas recibidas por Meyer.

¹ Artículos de Chabaneau sobre gramática provenzal en «Romanía»:

— IV (1875), *Notes sur quelques pronoms provençaux*; p. 338-347.

— V (1876), *Sur quelques pronoms provençaux, notes supplémentaires*, p. 232-235.

Un par de líneas de una carta de Meyer a París: «Les notes de Chabaneau sur les pronoms provençaux (j'ai eu à cet égard avec Ch. une correspondance, et il a fait sur mon avis q.q. sages modifications)». (Ms. 24448, Fo. 289-290).

² Ver nota 4, carta 11.

pour aller passer quinze jours à Paris. Un contretemps me retient ici, et je ne pourrai maintenant m'absenter de tout l'hiver.

Je vais me mettre immédiatement à étudier la Chanson de la croisade, de manière que le compte rendu en puisse être publié dans le numéro de janvier 1876 de la Revue des langues romanes¹. Le dernier numéro de 1875, sera, m'écrit-on, prêt à paraître d'ici à quelques jours. Il contiendra le compte rendu, naturellement fort bref, de votre rapport à la *Société philologique de Londres*².

Je joins à cette lettre quelques additions à mes *Notes sur les pronoms provençaux*, en vous priant de leur faire une petite place dans le numéro de janvier de la Romania³. *Le breviari d'Amor* m'en a fourni la plupart. J'ai relevé dans le même ouvrage, dont j'ai lu pour la première fois ces vacances dernières tout ce qui a été publié à Béziers avec votre concours⁴ (je n'en connaissais jusque là que les fragments donnés par Raynouard dans son Nouveau Choix), plusieurs exemples de $s = r$ et un (au moins probable) de $z = s$. Vous les trouverez énumérés dans le prochain numéro de la *Revue des langues romanes*, à propos d'un mot mal interprété par M. Bartsch dans la *Chrestomathie*⁵.

Agrééz, je vous prie, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

Chabaneau.»

¹ Ver arta 10, nota 2.

La recensión de Chabaneau se publicará en la R.L.R. IX (1876), 192-208 y 352-363. Meyer, en el II volumen. *Introducción* —CVII— reconoce que «le seul secours qui me soit venu de dhors m'a été apporté par un philologue très versé dans la connaissance du provençal M. Chabaneau, qui, en deux articles publiés dans la R.L.R. a proposé un grand nombre de corrections la majeure partie se rattache à des questions de formes, en elles-mêmes intéressantes, mais qui n'affectent pas le sens. Parmi celles qui impliquent une modification de sens il en est plusieurs que j'ai adoptés, comme on le verra soit dans les notes de la traduction, soit dans les additions et corrections jointes au second volume.» En la errata del texto hay más de 40 rectificaciones del texto propuestas por Chabaneau.

² Ver carta 5, nota 1. La recensión de Chabaneau, R.L.R. IX (1876), 218.

³ Ver nota 1, carta 12.

⁴ *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud*, suivi de sa lettre à sa soeur. Publié par la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers. Introduction et glossaire par Gabriel Azaïs, secrétaire.

Sobre esta edición cuyo tomo I lleva la fecha de 1862, la Introducción la de 1864 y el tomo II la de 1882, y la colaboración de Meyer hay que consultar la correspondencia Meyer-Mistral editada por Boutière. Ver sobre todo las cartas de Mistral del 25-I-1863 y de Meyer del 1-II-1863, 17-IX y 6-XII del mismo año. Dos pequeños extractos: «à propos du *Breviari*, dont maintenant je fais l'édition absolument seul» y «J'ai en ce moment la 5e. feuille de la 3e. livraison.»

⁵ R.L.R., IX (1876), 258-259; ya había publicado otra rectificación en R.L.R. VIII, 227-240. Ver nota 1 d la carta 11.

14.

«Cognac. le 2 mai 1876.

Cher Monsieur,

Votre seconde lettre m'a fait grand plaisir par l'assurance qu'elle me donne que j'avais mal compris la première et que la crainte où j'étais de vous avoir causé de la peine n'était pas fondée. J'y aurais répondu tout de suite, mais je désirais avoir auparavant lu le rapport de M.Hippeau dont vous me parliez¹ et reçu de Montpellier des nouvelles que j'attendais de mon 2e. article sur vos albigeois. Depuis, un petit voyage à Angoulême et d'autres dérangements m'ont forcé à prolonger mon silence.

En le rompant aujourd'hui, je commence par vous remercier de ce qui, dans le dit rapport, concerne la Société des langue romanes et moi-même. car sans vouloir vous en rendre plus que de raison responsable, je pense bien que le fonds vous appartient un peu. Quant à mon article sur les *albigeois*, on m'a écrit qu'on le renvoie, faute de place, au numéro de juin². Parmi les notes qui le composent, et dont bien peu proposent de modifications intéressant la traduction, il y en a une qui rectifie celle de mon premier article sur le v.7578³. *Pal* dans ce vers designe l'arbre vertical qui communique à la meule d'un moulin le mouvement reçu de l'arbre horizontal (alaber) de la roue motrice. Il faut donc rejeter absolument mon assimilation de *pal* au moderne pâlo=vane.

Je n'avais pas eu l'idée de votre explication de *l'a cobrar au v. 6920⁴*. Elle serait séduisante. Mais y-a-t-il en Provençal un autre exemple certain d'une pareille intervention des éléments du futur?. Jusqu'à présent je n'ai remarqué cela qu'en italien.

En relisant, il y a peu de temps, la grammaire provençale de M. Guessard⁵,

¹ Célestin Hippeau. Niort 1803-Paris 1883. Ver su carta a G. paris en la introducción y la carta a P. Meyer como apéndice a la carta 1.

Se trata del *Rapport sur le concours des Sociétés savantes et compte rendu des lectures faites à la section d'histoire et de philologie*. Publicado en la «Revue des Sociétés Savantes». 6e série, t. 1, 1875. la Imprimerie Nationale, edita cada tres años los documentos de las reuniones de las Sociétés Savantes.

² Ver nota 1, carta 13.

³ El verso 7578: «Ni Molis ni paichera ni pals ni alabers».

La traducción en el segundo volumen : «ilne resta pont entier, ni levéc ni moulin». Y en la nota 3, p. 381: «Pals et alabers désignent, selon M.Chabaneau, le premier l'arbre vertical engagé dans la meule courante d'un moulin, le second l'arbre horizontal de la roue motrice. Ces deux pièces importantes ne peuvent avoir été enlevées par les eaux qu'avec le moulin où elles se trouvaient, ce qui m'autorise à mettre «moulin» à la place de deux mots dont la traduction exigerait une longue périphrase. *Alabrum* est traduit dans un ancien glossaire par «traoul» (treuil), Du Cange, *alabrarc*.»

⁴ El verso 6290: «Que can franh lo coratges, l'a cobrar (l') eretiers«, Meyer da como traducción:» Dès que le coeur lui manque, l'héritier (légitime) reprend son bien.»

⁵ François Guessard. Passy 28-I-1814. Mesnil-Durand (Calvados) 7-V-1882. Profesor de filología románica en la Ecole des Chartes entre 1854 y 1869; este último año se hizo sustituir por Meyer, jubilándose en 1878.

avec les corrections de M. M. Paris, Tobler⁶ et les vôtres sous les yeux, j'ai fait quelques menues observations que je vous adresserai demain. Vous verrez si elles valent la peine d'être insérées dans la Romania. Dans le cas contraire, je vous serai obligé de vouloir bien me les retourner⁷.

J'y joindrai 1o. une note à mettre, s'il vous plaît en renvoi à la 1e. page du nouvel article sur le pronom lo que je vous ai envoyé dernièrement; 2o. un supplément à ma note sur li = leur⁸.

Votre bien dévoué
Chabaneau.»

DOCUMENTO COMPLEMENTARIO para llenar un vacío de casi dos años.

Carta de Chabaneau a Morel-Fatio (Bibliothèque Municipale de Versailles, MS. 200, I; fo. 232-233)

«Cognac, 19 Nov. 1876.

Cher Monsieur,

Merci de votre bonne et trop flatteuse lettre. J'aurais été heureux de vous apporter moi-même ma grammaire limousine; mais je n'ai pu cette année avoir seulement cinq jours de congé. Je ne crois pas qu'il y ait de pire esclavage que celui d'un receveur des Postes, chargé d'un bureau comme le mien. Si encore, forcé de rester chez moi, j'y trouvais les loisirs et la tranquillité nécessaires à mes études! Mais il n'en est rien, malheureusement, et je vais me voir bientôt contraint de renoncer à tout autre travail que celui de mon fastidieux métier.

Vous pensez, d'après cela, que je le quitterais sans peine; aussi un certain passage de votre lettre m'a-t-il fait rêver. mais un rêve n'est qu'un rêve.

Je ne savais rien de la nomination de Mr. Clédât¹ à Lyon, et c'est vous qui

Se trata de la edición del *Donatz proensals* de Hugues Faidit y de las *Razos de trobar* de Raimon de Besalu, en «Bibliothèque de l'École des Chartes», 1a. série, t.I (1839-1840).

⁶ Adolf Tobler qui est un de mes vieux amis, il est évident que toutes ses sympathies sont pour l'Allemagne; et depuis son mariage avec la fille du libraire Hirzel, femme qui correspondait avec tous les beaux esprits d'outre-Rhin, et depuis son installation à Berlin, il est naturel qu'il n'ait aucune prédilection pour la France -mais ce n'est point un homme passionné, et cela m'étonne qu'il ait refusé net son concours à la Rom.» (carta del suizo A. Rochat a su primo Morel-Fatio del 31-III-1872; Bibliothèque Municipale de Versailles, Ms. 200 (1), Fo. 14-15).

⁷ Sobre los glosarios de Hugues Faidit, publicado en «Romania» VI (1877), 136-141.

⁸ (Romania» V (1876), 372-373; *Sur li employé par lor en provençal*.

¹ Léon Clédât - Le Change (Dordogne) 4-II-1851 - Lyon 27-VI-1930.

Alumno de la École des Chartes 1871-1874; diploma sobre Bertran de Born. El 3-X-1876 se le nombra encargado de curso en la Facultad de Letras de Lyon, en donde profesa paleografía y filología. Su tesis doctoral de letras, en 1879, se titula *Du rôle historique de Bertran de Born*, es un estudio histórico y no edición de textos.

me l'apprenez; mais vous ne me dites pas si c'est vous qui me l'apprenez; mais vous ne me dites pas si c'est à la Faculté des Lettres ou ailleurs. J'attends toujours son édition de Bertran de Born. C'est au printemps dernier, d'après ce qu'il m'avait annoncé, qu'elle aurait dû paraître. En aura-t-il voulu laisser tout le mérite -et le péril- à son concurrent Stimming?. Mr. Meyer m'écrit que les allemands «pullulent» à Paris. Si vous vous aperceviez que l'un d'eux prend copie des sermons limousins (MS. 3548 B), dont vous m'avez si obligeamment aidé l'année dernière à déchiffrer quelques passages, vous seriez bien aimable de m'avertir. Je ferais mon possible pour n'être pas devancé dans la publication que j'en veux faire.

Je vous prie d'agréer, mon cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.
Chabaneau.

P.S. L'idée me vient que la demande que je vous fais en terminant est peut-être indiscreète et qu'il serait contraire à vos devoirs professionnels d'y répondre. Veuillez, dans ce cas, la considérer comme non avenue et me pardonner de vous l'avoir faite.

15.

«Cognac, 14 janvier 1878.

Cher Monsieur.

J'ai reçu l'exemplaire de la *Prise de Damiette*¹ que vous avez bien voulu m'envoyer, avec le billet beaucoup trop flatteur qui l'accompagnait. J'ai lu un peu à la hâte, votre très-intéressant travail et je le relirai avant d'en rendre compte²; mais je puis bien vous assurer dès à présent que ce n'est pas moi qui saurai, où vous n'avez pas réussi, réparer le dommage du rat³. peut-être seulement

¹ *La Prise de Damiette en 1219*, relation inédite en provençal, publiée et commentée par Paul Meyer. Paris, F. Vieweg, 1877; paginada de 497 a 571. Extracto de la «Bibliothèque de l'Ecole des chartes» XXVIII (1877), 497-571. Con el título de *Relation du siège de Damiette (1219)*, se encuentra también en el *Recueil*, 138-141. Ver también *fragmentum de captione Damiatæ* en «Publications de la Société de l'Orient Latin». Série historique II, Genève, 1879.

El día anterior Meyer había enviado el folleto a Mistral con la nota siguiente: «Je vous envoie une brochure qui contient un texte provençal en prose d'une certaine valeur: si c'est une composition originellement écrite en provençal (ce dont je doute) ce serait presque le seul ouvrage en prose de la littérature».

Mistral le responde el 29-I-1878:

C'est encore là une trouvaille fort intéressante pour nous et la langue provençale ne pourra jamais assez reconnaître ce que vous faites pour elle». (Ed. Boutière).

² R.L.R. XIII (1878), 286-289: *Bibliographie*. Relation inédite en provençal publiée et commentée par Paul Meyer, Camille Chabaneau.

³ Id., 286-287: «L'ingénieuse sagacité de l'éditeur répare un autre dommage moins grave, en restituant au texte, avec un haut degré de probabilité (on pourrait dire neuf fois sur dix,

trouverai-je à vous proposer, par ci par là, quelque petite correction, p. ex. 1.726 «peura i lo renh»⁴.

Je suis surpris de n'avoir reçu depuis fort longtemps aucun avis concernant la publication de la Société des Anciens textes⁵. Si j'en crois pourtant une annonce que j'ai vue dernièrement dans le journal de la Librairie, le tome 2 des Miracles de la Vierge aurait paru⁶. Je vous serais très obligé de m'envoyer l'avis relatif à ce volume, afin que je puisse le faire retirer après avoir signé le bon, par l'intermédiaire de mon libraire d'Angoulême. Je vous fais la même prière pour les autres volumes qui auraient pu paraître depuis celui-là, ou immédiatement auparavant. Je n'ai rien reçu depuis les *Sept Sages*⁷. Adieu, cher Monsieur, rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de M. Gaston Paris, et croyez à mes sentiments bien dévoués.
Chabaneau.

16.

«Cognac, le 15 novembre 1878.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 2 m'est arrivée ici, après avoir couru après moi de côté et d'autre et avoir même été ouverte «par conformité de nom», selon la formule de l'Administration dont je dépends encore pour quelques semaines, par un monsieur dont le nom ressemble en effet un peu au mien. Je vous remercie de

avec certitude), un grand nombre de mots ou de lettres qu'une souris indiscreète avait fait disparaître en rongéant le parchemin du ms. A peine si sur près de cent cinquante lacunes, il en a laissé sept ou huit sans le remplir.»

⁴ Id. p. 289; corresponde a la 1.726 de la *Prise: E penr a. j. torent que sera destruz a quarrataz*. Je crois que ce passage corrompu peut se corriger, au commencement: «e penra i lo renh». Quant à «a quarrataz» je ne sais s'il faut maintenir ces deux mots en les prenant pour une locution adverbiale signifiant quelque chose come *complètement*, ou les changer en *e harataz*».

⁵ *La Société des Anciens textes* publica a partir de 1875 un «Bulletin» y tres o cuatro volúmenes de «documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc», siguiendo la intención por la cual fue creada y como indica el artículo primero de los estatutos.

Chabaneau figura en el número 94 en la lista de los miembros de la Sociedad —el número 1 fue Paulin Paris.

La mayoría de los socios tiene un «correspondant» que se encarga de recoger y transmitir las publicaciones, precaución que no tomó C.C.

Sobre la Sociedad ver los artículos de Gaston Paris en «Journal des Savants» VII-IX-1886, 393-407 / 469-480 / 539-550 y X.1887, 615-629. Se encuentra reproducido en *Mélanges de littérature française du moyen âge de Gaston Paris*, publicados por Mario Roques (Paris, Champion, 1912), 109-168.

⁶ Se trata de *Les miracles de Notre Dame*. Ver nota 2, carta 20.

⁷ *Deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome*, que fue editado por G. Paris como último volumen de 1876.

tout ce qu'elle contient d'aimable pour moi, et des renseignements que vous voulez bien me donner sur vos prochaines publications. Je vais attendre impatiemment le grand recueil de chartes dont vous me parlez; ce sera un vrai trésor pour mes études et pour mes cours.

J'ai regretté de ne pas vous trouver à Paris le mois dernier. Mais les occasions de nous rencontrer seront maintenant, je l'espère, un peu plus fréquentes car je compte bien passer à Paris, chaque année, une bonne partie de mes vacances. La remarque de Boucherie, à propos de votre article sur le *t* final¹, vise probablement le petit mémoire sur le *z*, que j'ai publié il y a quelques années dans la *Revue*² et où, incidemment, je parle du *t* des mots tels que *tirant*, *dant*, *romant*, etc. J'ai dit aussi quelque chose dans ma gram. limosine du *t* affixé abusivement aux infinitifs en *a* dans la Corrèze méridionale.

J'ajouterai sur l'épreuve quelques nouveaux exemples à la note dont vous m'annoncez l'impression prochaine³. Quant aux «corrections» que je vous avais envoyées en même temps je vous prie de supprimer celle qui concerne le folio de Marcabru. M. Paris a trouvé et vous peut-être communiqué une explication de ce mot bien préférable à celle dont j'avais l'idée.

J'imagine que vous n'êtes pas revenu d'Italie les mains vides. Si par hasard vous en aviez apporté une copie du *Salut* inédit d'A. de Marcuil qui ne se trouve, du moins d'après Bartsch, que dans le ms. qu'il désigne par C de la Laurentienne (je cite de mémoire, mes livres étant déjà emballés), je vous serais très-obligé de me le communiquer. C'est la seule pièce qui manque à ma collection des œuvres de ce charmant poète, pour lequel j'ai toujours eu une affection particulière. Merci d'avance pour le tome 2 de la Croisade⁴. Je serai probablement à Montpellier quand il paraîtra, j'espère que j'y aurai mieux qu'ici le loisir de l'étudier.

M. Vieweg ne tardera pas à vous faire remettre l'exemplaire de la 2e. édition de ma *Conjugaison française*⁵ qui vous est destiné. Toutes les feuilles en sont tirées et le brochage devrait être déjà terminé. Il y a à la p. 105, une faute très-facheuse qui m'a échappée, quand j'ai rédigé l'errata. On a imprimé, 1.17, assimilation, au lieu d'assibilation.

Veillez me rappeler au bon souvenir de M. Gaston Paris et croyez-moi toujours votre tout dévoué.

Chabaneau.»

¹ «Romania» VII (1878), 107-108: *D'un emploi non étymologique du t final en provençal*, P.M.

² *Du z final, en français et en langue d'oc*, C.C. Ver carta 8, nota 1.

³ «Romania» VIII (1879), 110-114: *T final non étymologique en langue d'oc*, C.C. Tenemos que indicar sobre este artículo la apreciación de Boucherie: «La solution proposée par C. est jusqu'à présent la plus vraisemblable, mais j'avoue qu'elle ne me satisfait pas pleinement». (R.L.R. VII-VIII. 1879, 79: Recensión del número 29 de «Romania».

⁴ Ver carta 13, nota 1.

⁵ La primera edición es de Angoulême en 1868, la segunda de Paris en 1878 con IV-135 p.

17.

«Montpellier, 26 décembre 1878.

Cher Monsieur,

Au milieu des occupations et des tracasseries sans nombre qui me donnent mon aménagement et la préparation de mon cours, j'ai à peine le temps, en vous renvoyant, accrues de quelques exemples nouveaux en *post. scr.* les épreuves que vous m'avez communiquées, de vous remercier, après Boucherie, qui a dû le faire pour tous deux, de la note si sympathique que vous nous consacrez dans la *Romania*¹. Merci également pour votre mémoire sur la *Légende de Trajan*², que je n'ai pu lire encore. Je vous enverrai un peu plus tard, pour répondre au désir que vous m'exprimez, le programme de mon cours. En ce moment, je suis

¹ «Romania» VII (1878), 635-636: *Chronique* s/n.

«Nous apprenons avec un grand plaisir qu'on vient enfin d'ajouter à la Faculté des Lettres de Montpellier deux conférences de langue et de littérature du moyen âge, consacrées l'une au Midi, l'autre au Nord de la France. Les deux maîtres de conférences étaient naturellement désignés: M. Chabaneau est nommé maître de conférences pour la langue d'oc, M. Boucherie pour la langue d'oïl.

...

Nous ne pouvons qu'applaudir au choix du sujet des nouvelles conférences, au choix de la Faculté et au choix des titulaires.

...

Ce n'est qu'en formant aux bonnes méthodes de jeunes travailleurs, en leur faisant connaître à la fois toutes les difficultés et tous les auxiliaires du travail vraiment scientifique, en leur inculquant l'horreur des banalités superficielles, le mépris du dilettantisme et l'amour de la vérité autant sous son nom d'impartialité que sous son nom d'exactitude qu'on prépare en France, dans le domaine de la philologie romane comme dans tous les autres, l'avènement d'une renaissance que nous ne verrons peut-être pas, mais que nous aurons du moins appelée de tous nos vœux et aidée de tous nos efforts.

...

Et nous espérons (...) que la présence à Montpellier de M. Chabaneau, va bientôt donner un nouvel essai à la «Revue des langues romanes» et contribuera à élargir la part qu'elle fait aujourd'hui aux études historiques et philologiques.»

Roque-Ferrier répond dans la R.L.R. I-III, 1879, 139: «Remerciements aux directeurs de la "Romania" pour l'accueil si sympathique qu'ils font dans leur *Chronique* à la nomination de MM. Chabaneau et Boucherie. Les excellents conseils qu'ils joignent à l'éloge de nos deux collaborateurs sont suivis et continueront de l'être. La fin de la leçon d'ouverture de M. Boucherie contient à cet égard les assurances les plus formelles; et la manière dont les engagements pris ont été tenus jusqu'ici nous autorise à espérer que ces habitudes d'enseignement technique et pratique persisteront et produiront d'heureux résultats.»

² *La légende de Trajan*, de G. Paris. Paris, Impr. Nationale, 1878. extrait des *Mélanges publiés par l'École des hautes études*, 1878, 261-298.

ahuri, quasi hébété, et si les Dieux ne me secourent, c'est un échec complet qui m'attend à ma première leçon.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma gratitude et de mon entier dévouement. Chabaneau.

P.S. J'ai envoyé ma *Conjugaison française*³ au concours pour le prix Archon-Desperousses⁴. Permettez-moi de vous rappeler votre promesse de recommander le livre et l'auteur à vos amis de l'Académie.»

18.

«Montpellier, 7 janvier 1879^a.

Cher Monsieur,

J'ai reçu ici hier au soir votre lettre du 3 courant et j'y répons à la hâte au moment d'aller faire ma leçon d'ouverture¹. C'est en effet aujourd'hui que je débute dans mes nouvelles fonctions. Puiss-je ne pas me repentir «d'aquest cange c'ai fah» des précédentes à celle-ci!

Jc ne ferai cette année que de la grammaire, une heure pour la théorie, une heure pour la pratique (explication de textes)². Je me servirai exclusivement comme le fait déjà Boucherie, de votre recueil³. Ma troisième heure, car on nous en impose trois, appartiendra aux candidats à la licence, auxquels je suis chargé de faire un cours, assez mal défini, de langue française.

³ Ver nota 5, carta 16.

⁴ En «Romania» VIII (1879) : «Le prix Archon-Desperouse, institué à l'Académie Française pour les meilleurs travaux sur la langue française, a été divisé en deux. La moitié (2000 fr.) à M. Chabaneau pour son *Histoire de la Conjugaison française...*»

Y en la R.L.R., VII-VIII, 1879, 96: «Dans sa séance publique du 7 août, l'Institut a accordé un prix de 2000 francs à M. Chabaneau, pour son *Histoire et théorie de la conjugaison française*. Cette somme a été prise sur la fondation Archon-Desperousses.»

^a Chabaneau, por error, escribió 1878; de ahí proviene el error de encuadernación del manuscrito.

¹ *La langue et la littérature provençales*. Leçon d'ouverture du Cours de langue romane faite à la Faculté de Lettres de Montpellier, le 7 janvier 1879. 1.^a edición: R.L.R., IV-VI 1879, 157-178 (*Dialectes anciens*).

2.^a edición: Paris, Maisonneuve, 1879, 22 cm. 27 p.

² «La littérature (...) ne doit pas cette année nous occuper. Nous étudierons seulement la langue et l'histoire de la langue. Le programme et le plan de ce cours seront donc conforme à ceux du cours de langue d'oui, dont est chargé mon collègue M. Boucherie; aussi ne puis-je que vous inviter à les suivre simultanément (...). Unissant d'ailleurs, comme vous le faites, dans la même piété filiale, la grande patric et la petite, vous ne voudrez les séparer nulle part, et ce sera d'un zèle pareil que vous étudierez avec nous les deux langues qu'elles ont parlées, la langue d'oui et la langue d'oc, ces aînées de la famille romane, ces soeurs jumelles dont les destinées devaient être si différentes, mais qui, dans le principe marchaient de pair.»

³ Ver nota 7, carta 10.

Merci d'avance pour le tome 2 de vos *Albigéois*⁴), et pour l'exception que vous voulez bien faire en ma faveur. Encoyez-le moi dès à présent; je ne le montrerai ni n'en parlerai. Mais je me mettrai tout de suite à l'étudier, et cette étude aidera beaucoup, je l'espère, à me remettre en train. J'en ai bien besoin, car grâce aux tracas infinis auxquels je suis en proie depuis plus de deux mois, je ne sais plus où retrouver mes idées et mon cerveau est comme démeublé.

A quand maintenant le mystère gascon du Ms. Didot⁵? à quand surtout Girart de Roussillon⁶? Vieweg m'a envoyé dernièrement la fin du Ms. d'Oxford publié par un allemand dont les raisonnements ne valent guère mieux que son français⁷. Cela me fera prendre un peu patience; mais, pour l'amour de Dieu, ne tardez pas trop à tenir vos promesses.

Agréez, cher Monsieur, avec mes meilleurs souhaits de nouvel an, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Chabancau.

Montpellier, Villa Marie.»

19

Montpellier, le 24 janvier 1879.

Cher Monsieur,

Je viens bien tard vous remercier du tome 2 de votre *Croisade* et de la «mention très honorable» que vous faites, dans l'introduction, de votre serviteur et de ses modestes observations. J'ai lu cette introduction avec le plus vif intérêt, et j'admire l'érudition dont témoigne le commentaire historique qui suit d'un

⁴ Ver nota 2, carta 10.

⁵ Se trata del ms. de la B.N. de Paris, N.A. Fr. 4232 que había pertenecido a la familia Didot. Contiene el *Mystère gascon de la passion*.

Fue W.P. Shepard quien hizo la edición completa: *La passion provençale du manuscrit Didot (Anciens textes, 1929)*.

Sobre este manuscrito hizo Meyer la edición de *Daurel et Beton (Anciens textes, 1880)*; en la p. III, de la introducción da la descripción del ms.: «Il y a quelques années, peu avant sa mort, M. Ambr. Firmin Didot eut l'occasion d'acquérir un manuscrit provençal où se trouvait, sinon la totalité, du moins un long fragment du poème de Daurel et de Beton. M. Alfred Didot, digne héritier d'un nom depuis longtemps illustre, a désiré que la Société des anciens textes français, à laquelle il appartient comme membre fondateur et dont il est l'éditeur, eût tout le profit de la précieuse acquisition dont s'était enrichie la bibliothèque de son père. Il a bien voulu me confier le manuscrit pendant tout le temps nécessaire pour en préparer la publication (...). Le manuscrit Didot contient une collection variée d'ouvrages et d'opuscules, qui, tous, à des degrés divers, méritent l'attention de quiconque s'intéresse aux études provençales».

En apéndice (p.LXX-CXX) hace la descripción del manuscrito. El *Mystère de la Passion* (fo. 94 a 155) se encuentra inmediatamente antes de *Daurel et Beton*.

⁶ Ver nota 3, carta 11.

⁷ K. Schweppe, *Etudes sur Girart de Roussillon suivies de la partie inédite du ms. d'Oxford*, Stettin, 1878.

bout à l'autre votre traduction. Que de recherches ces notes ont dû vous coûter! L'Institut, ne sera que juste s'il vous accorde le prix Gobert, et il devrait vous l'attribuer trois années de suite, car vous l'avez bien réellement mérité trois fois, et pour le texte, et pour la traduction, et pour le commentaire¹. Je rendrai compte le plus tôt possible de ce 2e. volume dans la *Revue des langues romanes*. Mais il faut auparavant que j'achève de m'installer. Je vis depuis plusieurs mois, depuis surtout mon arrivée ici, au milieu du désordre le plus complet, et je ne pourrai recommencer à travailler un peu sérieusement que lorsque j'aurai tous mes outils sous la main. En attendant mon cours se fait comme il peut, et c'est dans les conditions les plus défavorables du monde que j'ai dû brocher tant bien que mal ma leçon d'ouverture. Je ne sais pas encore si je la ferai imprimer².

Permettez-moi, en terminant, de vous demander un petit service: ce serait de me faire donner par le Ministère de l'Instruction publique un exemplaire du Psautier de Cambrige récemment publié par M. François Michel³. Vous devez avoir souvent l'occasion de voir M. de Watteville⁴, et il suffirait d'un mot de vous pour le décider à cette libéralité.

Agrérez, je vous prie, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

Chabaneau.»

¹ Ver carta 10, nota 2 y carta 13, nota 1.

«L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 13 juin 1879, a décerné le premier des prix fondés par le baron Gobert à M.P. Meyer, pour son édition, avec traduction, introduction, notes et glossaire de la *Chanson de la Croisade albigeoise*. (R.L.R. VII-VIII, 1879, 96: *Chronique*).

² Ver carta 18, nota 1. Ver también las reservas de Milá en su carta a Chabaneau del 13-V-1879.

³ François-Xavier, llamado Francisque Michel; editor de *Le livre des Psaumes*, ancienne traduction française publiée d'après les manuscrits de Cambrige et de Paris. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Paris 1876.

Sobre F. Michel, he ahí un fragmento de carta del bibliotecario de Madrid Antonio Paz a Paul Meyer:

«Recientemente hemos tenido aquí la visita de Mr. Michel (François) que traía la misión del gobierno de escribir una Memoria de los mss. franceses de estas bibliotecas: yo le dije q. V. ya los había visto, y entonces él me dijo que V. era su enemigo *literario* q. spre. le había encontrado en su camino etc. etc. y cuando vio el ms. 1149 y se dispuso a estudiarlo, yo le enseñe el trabajo que V. nos había remitido y nos pidió permiso para llevárselo y estudiarlo porq. no lo conocía. Alguna indicación me hizo también sobre la adquisición de la copia por mí hecha, hasta que supo estaba encargada por V. y desistió. Por fin, después de 3 o 4 días desapareció de nuestra biblioteca.» (B.N. Paris, Ms. 24425, Fo. 411-412 del 3-VIII-1878).

⁴ «M. de Watteville, le directeur des «Sciences et Lettres» au ministère de l'Instruction publique celui qui a les souscriptions dans ses attributions». (Carta de Meyer a Mistral, edición Boutière n.º 53, de fines de junio o principios de julio de 1877).

20.

«Montpellier, le 18 mai 1879.

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir du Ministère l'avis qu'un exemplaire du «psautier»¹ est mis à ma disposition. Je vous remercie de m'avoir fait obtenir ce petit cadeau, et je me permets de compter sur votre obligeance pour être compris à l'avenir dans la distribution des ouvrages intéressant nos études qui paraîtront dans la même collection, par exemple des anciens glossaires dont M. Gaston Paris a depuis longtemps annoncé la publication.

J'ai sous les yeux, en vous écrivant, votre lettre du 20 février, où vous me parlez de M. Tamizey et du peu d'espoir que vous aviez, malgré vos efforts, de lui voir donner la croix. J'ai été heureux que vos craintes ne se soient pas réalisées, car j'ai toujours eu pour M. Tamizey -que j'ai connu d'ailleurs à Marchessou aux jours déjà lointains de notre jeunesse-beaucoup d'estime et de sympathie².

J'ai reçu dernièrement sous la date du 20 février, l'invitation de faire retirer:

1.° *le débat des hérauts de France et d'Angleterre*.

2.° *les Miracles de Notre Dame*. Tome 3.

3.° *Eustache Deschamps*. Tome I³.

M. Ernest Thorin, libraire de la faculté, ayant eu affaire à Marchessou⁴, je le priai de retirer ces ouvrages. Mais on les lui refusa à la maison Didot sous prétexte que je n'avais pas payé ma cotisation et que dès lors, je n'y avais pas droit. Cela m'a fort contrarié; et m'a paru raide. Ai-je payé ma cotisation de 1878? Je ne puis pas l'affirmer. Dans tous les cas si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas ma faute. C'est celle de votre trésorier qui ne m'aura pas fait présenter ma quittance. J'ai quitté Cognac au mois de décembre. A cette date les recouvrements devaient être faits, et je suis parfaitement sûr d'avoir payé et d'avoir payé immédiatement, toutes les traites tirées sur moi par la Société. Si, contraire-

¹ Ver nota 3, carta 19.

² Sobre Jacques-Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898), dice Chabaneau: «Nul n'ignore que dans le bel ensemble des qualités si rarement réunies en une seule personne (...) l'étendue, la variété et la sûreté des connaissances ont été de tous temps les plus remarquées». (R.L.R. IV-VI, 1889, 297-300: *Bulletin bibliographique. Philippe Tamizey de Larroque. Les correspondants de Peiresc*. Añade a su artículo una bibliografía completa del editor.

³ *Editions de la Société des anciens textes français: 1877. Le débat des Hérauts de France et d'Angleterre*, suivi de *The debate between the Heralds of England and France* compiled by John L. Pannier et achevée par P. Meyer.

1878. *Les miracles de Notre dame, par personnages* (tome III). Publiés par G. Paris et U. Robert (Tome I en 1876 et II en 1877).

1878. *Oeuvres complètes d'Eustache Deschamps*, publiées d'après le manuscrit de la B.N. par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI et par Gaston Raynaud, t. VII à XI (1878 a 1893).

Ver nota 5, carta 15.

⁴ Marchessou, el padre Pierre y el hijo Régis, impresores de las ediciones de la *Société des Anciens textes* en Puy.

ment à ce qu'elle avait fait les années précédentes, elle n'a pas remis, à son banquier celle qui me concernait, elle ne doit pas me traiter pour cela comme un mauvais payeur. Qu'on dise que les membres devront acquitter directement leur cotisation à Paris, on agira en conséquence. Mais faire traite sur vous pendant trois ou quatre ans, puis cesser brusquement et vous reprocher de ne pas payer, cela est aussi absurde qu'injuste, et ceux dont le zèle n'est pas ardent pourraient bien, trouvant le procédé desobligeant, donner purement et simplement leur démission.

Je n'ai pas la moindre envie de donner la mienne; mais je tiens à vous signaler le fait dont j'ai à me plaindre et je vous serai très-obligé de vouloir bien donner ou faire donner par qui de droit les instructions nécessaires pour que, lorsqu'on se présentera de nouveau de ma part dans une dizaine de jours, chez MM. Didot, les volumes auxquels j'ai droit ne me soient pas refusés. L'un de ces volumes est afférent à l'exercice 1877. Or, pour cette année je suis bien sûr d'avoir payé, car j'ai ma quittance sous les yeux. Pour 1878, je le répète, je ne puis rien affirmer. Au moment de mon départ de Cognac, j'ai dû entasser, sans les classer, beaucoup de papiers, et je ne sais pas si, oui ou non, ma quittance s'y trouve. Dans tous les cas, je ne refuse pas de payer, sauf à réclamer plus tard, s'il y a double emploi. Mais qu'on ne me fasse pas porter la peine de la négligence d'autrui.

Vous avez dû recevoir il y a quelques jours ma leçon d'ouverture. Mon cours et celui de Boucherie sont suivis par un très petit nombre d'auditeurs attentifs et studieux, et qui paraissent désireux de s'instruire réellement. Nous avons entre autre deux professeurs du Lycée et quelques maîtres d'étude.

Jusqu'ici nous n'avons fait que de la grammaire. Depuis quelques jours Boucherie mêle à son explication de textes des leçons de paléographie, ce qui lui attire quelques élèves de plus. Il utilise pour ces leçons la reproduction photographique de Roland. Pourquoi, à ce propos, n'a-t-on pas encore songé à reproduire de même le Boèce et, par fragments du moins, quelques autres textes provençaux?⁵

Agrérez, cher Monsieur, avec mes remerciements et mes excuses, la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués.
Chabaneau.»

⁵ Ver nota 2, carta 18.

«MM. Chabaneau et Boucherie consacreront dorénavant à leurs cours spéciaux de philologie romane (langue d'oc et langue d'oïl) la troisième heure dont ils avaient dû disposer jusqu'ici en faveur des candidats à la licence ès lettres.

M. Boucherie commencera sous peu l'explication de la *Chanson de Roland*, ouvrage récemment inscrit aux programmes des agrégations des lettres et de grammaire. Plusieurs conférences seront consacrées à des études de paléographie». (R.L.R. I-III 1879, 152: *Chronique*.)

Sobre la cuestión de distinguir dos ciencias creando, en consecuencia, dos cátedras, lengua d'oïl y lengua d'oc, lo reservamos para las cartas de Anatole Boucherie, ya que es a partir del primer curso de A.B. que la polémica se manifiesta.

21.

«Montpellier, le 30 décembre 1852.

Cher Monsieur,

Comme je demeure à la campagne, votre télégramme m'est arrivé trop tard pour que je pusse vous répondre dès hier soir. Je savais déjà depuis deux deux jours, grâce à une communication de notre ami Tamizey de Larroque, l'insigne honneur que vous m'avez fait. Croyez que le succès n'aurait rien ajouté à la reconnaissance que je vous dois et que je vous conserverai toujours pour ce témoignage si spontané de votre bienveillance¹. Permettez-moi de vous prier de transmettre mes remerciements à ceux de vos collègues qui ont bien voulu voter avec vous en faveur d'un candidat qui n'avait rien fait pour se concilier leur sympathie. Je tâcherai, si les tracas, les oucis et les préoccupations qui m'assiègent, m'en laissent le temps et les moyens, de me rendre pour l'avenir mieux en état de la justifier.

J'espère que Boucherie recevra de vous une réponse affirmative à l'invitation qu'il vous a faite de la part de la Société des langues romanes², et que j'aurai ainsi, dans quelques mois le plaisir de vous revoir et de vous exprimer de vive voix les sentiments de gratitude dont je suis pénétré pour vous.

Veuillez en attendant cher Monsieur en agréer l'assurance avec celle de mon plus entier dévouement.
Chabaneau.»

22. Impreso: Société pour l'étude des langues romanes / Secrétariat/
Montpellier, 1c.

«8 Xbre. 1885^a.

Cher Monsieur,

¹ Se trata de la candidatura de miembro correspondiente de la *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Ver cartas siguientes.

² Para el concurso filológico organizado por la *Société des langues romanes* en 1883; ésta era un Comité de honor formado por personalidades francesas, italianas y españolas. Los detalles podrán verse en las cartas de Anatole Boucherie a Meyer y Paris, G.P. ya había asistido al concurso filológico y literario de 1875.

^a Esta es la primera carta de Chabaneau con papel impreso del secretariado de la *Société*; la sucesión de Roque-Ferrier fue conflictual. He ahí una correspondencia entre el secretario y el presidente de la Sociedad de finales de 1886.

Impreso : Commission de Jacme le Conquerant.

A.M. le Président de la Société pour l'étude des Langues romanes.
«Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous communiquer le no. du 15 décembre de la «Cigalo d'or» dans lequel le signataire d'un article provençal affirme que je n'ai pas encore rendu à la Société pr. l'ét. des L. rom. «Lis archiéu de la Soucieta ni mai ... lou rèsto».

Je ne sais pas si l'Académie des Inscriptions à cette année des correspondants à élire. Mais à tout événement je viens vous prier ce que je regrette fort de n'avoir pas fait l'année dernière, -de vouloir bien faire en sorte que mon nom ne figure sur aucune liste de candidats. Mes partisans sont trop peu nombreux à l'Académie, maintenant surtout que M. Dumont¹ et M. Egger² ne sont

Quelques lignes plus loin l'auteur de cet article réitère une imputation semblable en prétendant que je reste sourd à toutes les réclamations de mon successeur.

«Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de faire passer ce nom sous les yeux de mes collègues que voudront bien, je l'espère, rectifier des assertions aussi malveillantes qu'erronnées.»

...

A. Roque-Ferrier.

Membre du Comité Directeur de «la Soc. pr. l'étude des L.rs.» La respuesta:

«Monsieur et cher confrère,

En réponse à votre lettre du 19 Xbre. j'ai l'honneur de vous informer que dans la séance du 21, j'ai communiqué sur votre demande, au Comité directeur de notre Société, l'article de la «Cigalo d'or» du 15 Xbre. où vous êtes accusé de ne pas nous avoir rendu en quittant le secrétariat «lis archiéu de la Soucieta ni mai... lou rèsto».

Le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents, a protesté contre cette allegation et n'oubliant pas que vous avez refusé vous-même malgré nos instances d'accepter le renouvellement du titre de secrétaire, après douze années de services dévoués, il m'a chargé de vous réitérer le témoignage de sa gratitude et de sa haute estime.

...

A. Espagne.» (M.M.M. 187, 132)

Chabaneau no tiene confianza en Roque-Ferrier, lo muestra claramente en algunos fragmentos de cartas a Mistral:

«J'ai reçu il y a quatre ou cinq jours seulement l'exemplaire de votre discours de réception à l'Académie de Marseille que vous aviez chargé, paraît-il, Roqueferrier de me remettre.

...

J'en veux à Roqueferrier d'avoir été privé, peut-être plus d'un mois, de vous lire. Mais, par grâce, quand vous aurez quelque chose à m'envoyer choisissez mieux vos commissionnaires, ou adressez-le moi directement.» (Carta del 7-IV-1887; M.M.M. 54, 28).

«Nous sommes comme vous avez pu le remarquer, déplorablement en retard. On nous fait du reste ici une guerre sourde; vous n'êtes pas le seul qu'avez à vous plaindre du *félibrige latin* (!!).»

(Carta del 1-I-1892; M.M.M. 54, 30)

¹ Charles-Albert-Auguste-Eugène Dumont. Secy-sur-Saone (Haute Saone) 1812-Paris 1884. Arqueólogo especializado en la helenística; en 1879 fue nombrado por el ministerio Ferry director de la enseñanza superior.

² Emile Egger. Paris 18-VII-1813 - 30-VIII-1885. Catedrático de literatura griega a la Sor-

plus, pour que je puisse raisonnablement espérer d'être jamais nommé; et ne servir jamais que d'ombre au tableau du triomphe d'autrui est un rôle assez désagréable pour que je ne désire pas le jouer malgré moi une fois de plus. J'ose compter sur l'affectueux intérêt que vous m'avez toujours témoigné pour n'être pas exposé à éfronter cette année le même ennui que l'année dernière.

Daignez me permettre maintenant une petite consultation. J'espère pouvoir vous envoyer d'ici à une dizaine de jours deux publications qui pourraient peut-être, concourir pour des prix de l'Institut: l'une en deux fascicules, extraite du tome X de *L'Histoire du Languedoc*³, est une édition de la partie historique et administrative du ms. encore inédit des *Leys d'amor* et des biographies des troubadours, avec d'amples additions, des notes nombreuses et un appendice considérable⁴, l'autre est un recueil, que vous avez pu voir dans la *Revue des langues romanes*, de textes provençaux relatifs à Ste. Marie Madeleine⁵. Il me sem-

bona a partir de 1885. Asistió junto con G. Paris y Michel Bréal al congreso de Montpellier de 1875. Ver la necrología hecha por Chabaneau en R.L.R. 1885, 101-102.

³ *Histoire générale du Languedoc*, de Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissete, avec des notes et les pièces justificatives. Toulouse, Privat, 1885.

⁴ *Leys d'Amor*, t. X, 178-208, nota 37.

Biographies des Troubadours, t. X, 209-486, nota 38. Edición aparte: Les biographies des troubadours en langue provençale publiées intégralement pour la première fois avec une introduction et des notes accompagnées de textes latins, provençaux, italiens et espagnols concernant ces poètes et suivies d'un appendice contenant la liste alphabétique des auteurs provençaux avec l'indication de leurs oeuvres publiées ou inédites et le répertoire méthodique des ouvrages anonymes de la littérature provençale depuis les origines jusqu'à la fin du quinzième siècle. Toulouse, Privat, 1885, 204 p.

⁵ *Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale*

Recueil des textes provençaux en prose et en vers relatifs à cette sainte, publié avec introductions et commentaires par C.C. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin Frères), 1885, 22 cm.·116 p. (Extrait de la «Revue des langues romanes»).

Comprende tres textos:

I. *Vie de sainte Marie Madeleine extraite d'une traduction provençale de la «legenda aurea».* (p. 7-34).

II. *Traduction provençale d'une homélie sur sainte Madeleine attribuée à Origène.* (p. 35-55).

III. *Vie de sainte Marie Madeleine en vers provençaux* (p. 57-116).

En la introducción C.C. anuncia que publicará en apéndice la bibliografía de las obras sobre el mismo tema en provenzal, desde el comienzo del siglo XII y en catalán medieval y moderno. Este apéndice no se publica en este volumen. La edición de 1887 —Paris. Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc— comporta los mismos título y subtítulo, pero el nombre del autor lleva la indicación: Correspondant de l'Institut.

Hasta la p. 116 esta edición es igual que la anterior pero continúa hasta la p. 213. Se añaden los capítulos siguientes:

IV. *Cantique provençal en l'honneur de Ste. Marie Madeleine* (p. 117-139).

ble que ce recueil, qui forme actuellement un volume de 180 pages et qui comprend entre autres inédits un poème de 1200 vers, pourrait être présenté pour le prix Lagrange. Y aurait-il indiscretion de vous demander si ce serait, cette année, avec quelque chance de succès ? Pour le reste, j'ai songé au prix Archon-Desperouses⁶. Mais la publication est moins philologique qu'historique. Vous en jugerez du reste après l'avoir vue; et je recevrai avec reconnaissance les indications et les conseils que vous voudrez bien me donner.

Agréer, je vous prie, cher Monsieur, avec mes excuses pour mon importunité la nouvelle assurance de mon entier dévouement.
Chabaneau.»

23. Impreso: Ibidem

«22 Xbre 1885.

Cher Monsieur,

Voici enfin le travail —en trois parties— que je vous annonçais dernièrement. Les titres et les couvertures manquent encore aux exemplaires que je vous envoie. Vous les recevrez prochainement, et vous aurez l'obligeance de les y faire adapter. En attendant vous pourrez, en jetant un coup d'oeil sur mes trois fascicules, particulièrement sur le plus gros (le plus mince est insignifiant) vous mettre à même de me donner, en connaissance de cause, les conseils que j'attends de votre obligeance. — Je ne songe plus au prix Legrange¹, et je réserve par conséquent, s'il y a lieu, *Marie Madeleine* pour une autre année. — Il s'agit donc seulement pour aujourd'hui des trois publications que je vous envoie. Ne pourraient-elles pas concourir, avec quelque chance de succès, pour un prix un peu plus avantageux, pécuniairement, que l'un de ceux des *antiquités natio-*

V. Le rôle de sainte Marie Madeleine dans le mystère provençal de la passion (p. 141-171).

VI. Description de la Sainte-Baume, par Balthazar de la Burle (p. 173-179).

VII. Cantiques populaires sur sainte Madeleine (p. 181-194).

Y en apéndice:

1. Extraits du Nouveau Testament - version provençale (p. 195-199).

2. Vie de sainte Marthe, extraite de la version provençale de *Légende dorée* (p. 200-204).

Y en 3 y 4, las bibliografías prometidas en la primera edición. Un índice termina el volumen.

En la R.L.R. la edición va desde marzo 1883 hasta febrero 1887.

⁶ Ver carta 17, nota 4. Hemos conservado las tres grafías distintas de los donantes.

¹ En la R.L.R. 1886, 256: *Chronique*, se reproduce un fragmento del discurso de G. Paris por la concesión del premio La Grange de Chabaneau. «L'année dernière il publiait, d'après un ms. de Montpellier, le roman en vers de *Fanuel*, étrange légende d'origine certainement orientale, sur les ancêtres de la Vierge Marie, et, en même temps il donnait une édition des Biographies des Troubadours, accompagnée d'un commentaire bien conçu et d'une très utile bibliographie de tous les monuments de l'ancienne littérature méridionale».

Le Romantz de Saint Fanuel se publica en la R.L.R. 1885, 118-123, 157-258. Se termina en 1888, 360-409. Hay una edición separada de Hamelin en Montpellier, de 1888, VIII-152 p.

nales? A l'Académie des Inscriptions, peut-être bien que non. Mais à l'Académie française? Il y a là le prix Thiers, le prix Archon-Despérouses (que j'ai eu déjà une fois. Les relations avec M. Gaston Boissier², qui me fut très favorable en 1879, et avec d'autres immortels, vous permettraient peut-être de me fournir à cet égard de bonnes indications.

Puisque l'Académie des Inscriptions ne doit pas ce mois-ci nommer de correspondant, j'ai une année devant moi et j'en suis bien aise pour faire les réflexions auxquelles vous voulez bien m'inviter. Nous reparlerons en temps utile de ma candidature. Dans l'intervalle j'aurai publié trois nouveaux volumes qui pourront augmenter mes titres.

J'ai été on ne peut plus touché des lignes affectueuses, mais bien trop flatteuses pour mon mince mérite, qui terminent votre lettre. C'est à Morel-Fatio³ que je dois d'avoir pu prendre part à cette manifestation de la gratitude et de la sympathie de vos élèves et je lui suis infiniment reconnaissant de l'invitation qu'il m'a faite de m'y associer. La lettre me parvint un ou deux jours avant celle où vous m'annonciez vous-même votre prochain mariage⁴. Je songeai immédiatement à faire —mais cela de moi-même et à moi seul— une édition «per nozze», que je vous aurais offerte, d'un texte provençal inédit, *l'ensenhamen* de Garin le Brun⁵, dont la Société des langues romanes possède une copie. C'eut été peut-être mieux appropriée que la plaquette —dont la préface d'ailleurs est bien touchante— de M. Chatelain⁶. Malheureusement le temps manquait; il eut été impossible d'arriver opportunément et j'ai dû, à mon très grand regret, renoncer à mon idée!

Agréez, je vous prie, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.
Chabancau.»

² G. Boissier (1823-1908) fue secretario perpetuo de la Academia francesa.

³ En los *Mélanges* dedicados por sus alumnos a G. Paris no figura ningún trabajo de Chabancau.

⁴ En la carta de Paris a Mistral (éd. Boutière, n.º 11, sin fecha pero que el editor sitúa en 1885) puede leerse: «Et moi aussi, je me marie. Je me marie le 20 de ce mois, dans mon village natal d'Avenay (Marne), mais avec une Parisienne, une amie de vingt ans, la veuve d'un de mes plus chers amis...»

⁵ (El termini d'estiu Cant foron clar li riu». De la Biblioteca Ambrosiana, Cancionero G. Fo. 123.

Hay bastantes ediciones entre las cuales:

— Karl Bartsch, *Garin der Braume*, en «Jahrbuch für romanische und englische Literatur» III (1861), 399-409.

— Carl Appel, *L'enseignement de Garin le Brun*, R.L.R. 1889, 404-432.

⁶ Emile Chatelain. Montrouge 25-XI-1851 - Paris 26-XI-1933. Director de estudios de Filología clásica en la École des hautes études en 1881 y Conservador de la Biblioteca de la Sorbona en 1904.

24. Impreso: Ibidem

«28 Xbre. 1885.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de vos conseils et de votre empressement à me répondre. J'ai expédié samedi à M.le Secrétaire de l'Institut deux exemplaires de ma triple publication, avec une lettre expliquant que je désire prendre part au concours des antiquités nationales. C'est la seconde fois que je m'y présente. Puisse-je être plus heureux que la première, où je n'obtins pour ma grammaire limousine- qu'une simple mention.

Les exemplaires que j'ai envoyés à l'Institut sont malheureusement, comme ceux que vous avez reçus vous-même, depourvus de couverture imprimée et de feuille de titre. J'ai annoncé que j'enverrai l'une et l'autre le plus tôt possible. En attendant j'ai inscrit à la main sur la couverture provisoire le titre de chacun des volumes. J'espère que ce défaut de forme ne sera pas une cause d'exclusion.

J'ai été très flatté de ce que vous avez bien voulu me dire concernant mon travail. J'ai visé avant tout à faire une oeuvre utile et vous l'avez bien compris. J'espère qu'on m'excusera les imperfections inévitables qu'on y trouvera, —peut-être en grand nombre— en considération du réel service qu'un pareil recueil de documents sur les troubadours et qu'un pareil répertoire est destiné à rendre aux études provençales. Ce n'est, sans doute, au fond qu'une compilation, et je ne me fais aucune illusion sur le mérite d'un ouvrage de ce genre; mais cette compilation a été faite en conscience et m'a coûté beaucoup de temps et de recherches.

Le premier envoi que vous recevrez de moi maintenant sera *Galerent*¹, dont l'impression est arrêtée depuis dix mois par l'absence de chiffres (pour les notes) à notre imprimerie, qu'a employé tous ceux qu'elle avait à la composition d'un traité d'arithmétique.

Agrérez, cher Monsieur, avec mes meilleurs souhaits de nouvel an -souhaits

¹ En la R.L.R. del 15-X-1877, 208 : *Chronique*, A. Boucherie pide el derecho de prioridad, puesto que ya ha hecho la transcripción del libro de *Galerent*.

La edición es muy posterior, después del fallecimiento del editor: «En même temps que le présent no. de sa Revue, la Société des langues romanes, fait paraître la quatorzième de ses publications spéciales. C'est un volume in-8o, qui contient le *Roman de Galerent, comte de Bretagne*, poème français de la fin du XIIe, siècle ou du commencement du XIIIe., dont l'impression, commencée par Bouverie, qui avait découvert à la B.N. ce charmant ouvrage, a été terminée par les soins du secrétaire actuel de la Société. Un beau portrait, dessiné et gravé à l'eau forte par Fernan Desmoulin, orne ce volume». (R.L.R. 1888, 54-55: *Chronique*). En el anuncio de la publicación consta : «Le *Roman de Galerent* par le trouvère Renaut, roman d'aventures publié pour la première fois».

En R.L.R. 1888, 463-466. Léopold Constans hace la recensión: «Grâce aux soins pieux du savant et infatigable secrétaire de la Société pour l'étude des langues romanes, notre collègue M.C. Chabaneau, la publication que notre ami regretté Bouverie avait laissée inachevée vient enfin de voir le jour». Ver también «Romania» XVII (1888), 439-453: Mussafia, A. *Appunti sul Roman de Galerent*.

dont je vous prie de vouloir bien offrir sa juste part à Madame Paris l'assurance de mon entier dévouement.
Chabaneau.»

25.

«Montpellier, le 26 janvier 1886.

Cher Monsieur,

J'ai prié M. Morel-Fatio de vous remettre, ce qu'il fera je pense dans trois ou quatre jours, un paquet qui contient:

1.° Les couvertures et les feuilles de titre de mes trois brochures;

2.° Les épreuves des notes sur le texte de Galerent;

3.° L'exemplaire déjà annoté par vous auquel j'ai joint une épreuve du portrait de Boucherie¹.

Je vous serai bien reconnaissant de me renvoyer les épreuves (inutile d'y joindre le volume), après avoir revu spécialement les notes marquées G.P. qui sont celles que selon votre autorisation je vous ai empruntées. Comme je n'ai voulu nulle part distinguer les corrections de Boucherie des miennes propres j'ai pensé aussi qu'il était inutile de signaler celles de ces corrections (elles sont très nombreuses, comme vous avez pu en apercevoir quand je vous communiquai le ms. en juin dernier) où nous nous sommes, lui ou moi, rencontré avec vous. Je suis tout prêt d'ailleurs à me conformer sur ce point, comme sur tout autre, à ce que vous paraîtra le meilleur.

Avec mes remerciements et mes excuses, agréez, je vous prie, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

Chabaneau.»

26.

«Cher Monsieur,

J'ai eu des malades autour de moi; j'ai été moi-même très-souffrant dans ces derniers temps. Tout cela, joint à d'autres soucis, m'a fait négliger mes devoirs et mes intérêts. Mes devoirs, car sans parler d'autres obligations auxquelles j'ai manqué, je n'aurais pas dû attendre si longtemps à vous remercier des paroles bienveillantes et trop flatteuses qui me concernent dans votre discours du 19 nov. dernier¹; mes intérêts —ou ceux de ma «gloire», comme on aurait pu dire à une autre époque—, car j'aurais dû songer plus tôt à vous renouveler la prière que je vous adressai l'année dernière, et que, pour avoir été mal comprise —preuve qu'elle était mal exprimée— me valut de votre part une amicale réprimande. Cette prière, je vous la rappelle, s'il n'est pas déjà trop tard, c'est

¹ Ver nota 1, carta 24.

¹ *Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Discours de M.G. Paris.* Paris, impr. de Firmin-Didot, 1886, In-4o, 8p.

de vouloir bien user de votre juste influence pour que, si l'on songe encore à moi cette année pour la correspondance de l'Institut, je ne sois pas présenté dans des conditions aussi défavorables que l'année dernière, c'est-à-dire en concurrence avec un acandidat dont l'élection soit d'avance assurée. J'ai appris par M. Germain, qui avait, spontanément et à mon insu, écrit en ma faveur à M. Wallon², que M. Heinrich³ se présente ou est présenté. Il occupera sans doute le premier rang sur la liste de la commission. Cela étant, je demande qu'on veuille bien m'oublier, et choisir un autre que moi pour faire l'ombre nécessaire au tableau de son triomphe. Voilà trois fois de suite que j'ai joué ce rôle ingrat. Je serais heureux d'en être cette fois dispensé.

Voilà ma prière; elle n'a rien, vous le voyez, dont l'Académie puisse se formaliser. J'apprécie à leur valeur les honneurs dont elle dispose, et je serais très fâché qu'elle pût croire le contraire. Tout ce que je désire c'est d'éviter l'apparence d'un candidat s'obstinant, malgré tout, dans une ambition malheureuse.

Je m'explique encore mal, je le sais bien; mais vous saurez me comprendre et si le succès cette année encore est impossible, faire en sorte que mon nom ne figure pas parmi ceux des candidats sacrifiés d'avance.

Agréer, je vous en prie, avec toutes mes excuses pour mon importunité, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

Chabaneau.

Montpellier, le 16 décembre 1886.»

27.

«Montpellier, le Xbre 1886.

Cher Monsieur,

Merci de votre empressement à m'annoncer la bonne nouvelle. Merci surtout de tout ce que vous avez dû faire pour assurer le succès d'une candidature si compromise que l'était la mienne¹!

Vous savez combien j'étais loin d'espérer un tel résultat. Ma gratitude s'en augmenterait, s'il n'était impossible depuis longtemps d'y rien ajouter. Je crois ne pas avoir besoin de vous assurer qu'elle est sincère et profonde. J'écris, en même temps qu'à vous, à Michel Bréal², mon second et si bienveillant patron.

² Henri Wallon (1812-1904), historiador; miembro del Consejo directivo del Instituto.

³ Guillaume-Alfred Heinrich, Lyon 1829-Paris 1887. Catedrático de Historia de la Universidad de Lyon.

¹ El nombramiento de Chabaneau como miembro correspondiente de la Academia de Inscripciones es del 24-XII-1886.

R.L.R. 1886, 314: Chronique. «Notre confrère M. Calille Chabaneau a été élu correspondant de l'Institut, en remplacement de M. Abel Desjardins, dans la séance du 24 décembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.»

² Michel Bréal (1832-1915). Profesor de lengua indoeuropea en el Collège de France. defensor de la enseñanza de los dialectos —*L'enseignement du français dans les écoles primaires et la question du patois*— en «Revue politique et littéraire» 5-X-1878.

Je vous prie l'un et l'autre d'être les interprètes de ma reconnaissance auprès de ceux de vos collègues qui ont bien voulu, sur votre commune recommandation, me donner leurs suffrages. Demain, après avoir été prendre auprès de M. Germain, les conseils que réclame mon inexpérience, j'enverrai à M. le Président de l'Académie mes remerciements. Aujourd'hui c'est à M. Gaston Paris, mon cher maître, que j'adresse la nouvelle expression de mon entier dévouement.

Chabaneau.»

28. Société pour l'étude des langues romanes / Secrétariat / Montpellier, 1e.

«9 mars 1887

Cher Monsieur,

Cette lettre vous serait arrivée huit jours plus tôt, si le jour même où je voulais vous l'écrire, je n'aurais dû, forcé par une forte fièvre, inopinément survenue, me mettre au lit. Mon mal heureusement n'était pas aussi grave que l'on l'ait craint d'abord autour de moi. Mais il a été cause, et je le regrette vivement, que vous aurez reçu avant la lettre qui devait vous l'annoncer, trois plaquettes que M.M. Maisonneuve et Cie. étaient chargés de vous offrir de ma part. Ce sont des tirés à part de publications faites dans la *Revue des langues romanes*¹. Avec les exemplaires à vous destinés, on a dû vous en remettre d'autres, dont je vous prie de vouloir bien faire hommage en mon nom à l'Académie des Inscriptions. Notre ami Tamizey de Larroque, que j'avais consulté sur les obligations d'offrir à l'Académie des Inscriptions. Notre ami Tamizey de Larroque, que j'avais consulté sur les droits et les devoirs d'un correspondant,

He ahí un fragmento de su discurso en el Concurso filológico de Montpellier de 1875:

«N'est-il pas étrange qu'un grand pays comme le notre néglige à ce point son passé que, pour l'étude de la littérature provençale, la plus ancienne et la plus originale de l'Europe du moyen âge, il n'ait presque rien fait? Dans toute la France, il y a seulement deux chaires de provençal: l'une à l'École des Chartes, qui est une école fermée; l'autre au Collège de France. C'est ici, c'est dans le Midi, où la langue d'oc est restée vivante, qu'on devrait pouvoir faire cette étude.

...

Voulez-vous apprendre la littérature des troubadours? Allez l'apprendre à Montpellier, à Aix, à Toulouse, où la langue d'oc résonne harmonieuse dans la bouche du peuple; où chaque paysan, chaque journalier qui passe, est un texte provençal à déchiffrer.» (*Concours philologique...*, 77).

¹ *Notes sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés*. Paris, Maisonneuve, 1886. 112 p. (Extracto de la R.L.R. de 1882 a 1885).

Paraphrase des psaumes de la pénitence en vers garçons. Publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIVe. siècle de la bibliothèque d'Angers. Paris, Maisonneuve, 1886, 19p. (Extracto de R.L.R. de 1881 y 1885).

Paraphrase des litanies en vers provençaux. Paris, Maisonneuve, 1886, 54 p. (Extracto de la R.L.R. 1886).

m'a dit que dans ceux-ci entrain l'obligation d'offrir à l'Académie un exemplaire de chacune de ses publications. Il est naturel que ce soit, dans ce cas, à ceux qui ont été vos parains et vos champions, que l'on demande de servir d'intermédiaire.

Et à propos de M.Bréal, voulez-vous être assez bon pour lui dire que la même de lui annoncer la remise, qui a dû lui être faite en même temps qu'à vous de mes trois plaquettes? J'espère, que comme vous, il voudra bien m'excuser. je lui écrirai du reste avant bien longtemps, pour un autre objet, ainsi qu'à vous même, au sujet de Galerent².

Votre bien affectueusement dévoué.

Chabaneau.

P.S. Une lettre de M. Léopold Delisle³ que m'arrive au moment où j'allais fermer celle-ci m'apprend qu'il a reçu de vous l'exemplaire de mes trois fascicules que je destinai à l'Institut, et il me demande —en ayant reçu directement un autre de M.M. Maisonneuve et Cie.— ce qu'il doit en faire. je ne puis que le prier, puisque cet exemplaire est maintenant entre ses mains, de vouloir bien se charger lui-même de l'offrir de ma part à l'Académie, car il scraît sans doute impoli de lui demander de vous le rendre à cet effet. Je vais lui écrire à ce sujet, mais non pas ce soir, car je suis encore très-souffrant, et les trois pages que je viens d'écrire m'ont fatigué. Mon hommage sera ainsi retardé d'une huitaine de plus. Mais il n'y a pas de péril en la demeure.

29.

«Montpellier, le 16 janvier 1888.

Cher Monsieur,

Des diverses fonctions que j'ai reçues des hommes ou de la destinée, celle de garde-malade devient, hélas! de jour en jour plus absorbante, et elle ne me laisse plus que bien rarement les loisirs et la liberté d'esprit nécessaires aux travaux auxquels j'aimerais pouvoir me livrer. J'ai vécu, durant ces trois dernières semaines, dans une anxiété qui écartait tout autre soin que celui de la chère santé qui la causait. Aussi n'ai-je pu vous annoncer, avant leur arrivè à Paris, comme c'était mon intention, les deux exemplaires des *Deux mss. provençaux...*¹, que la librairie Maisonneuve a dû vous faire remettre de ma part, et dont je

² Ver nota 1, carta 24.

³ Léopold Delisle (1826-1910) era el administrador de la B.N. de Paris y especialista de historia social de la edad media.

¹ *Deux manuscrits provençaux du XIVe. siècle*, contenant des poésies de Raimon de Cornet, de Peire de Ladils et d'autres poètes de l'école toulousaine, publiés en entier pour la première fois avec introduction, notes, glossaire et appendice par le Dr. J.-B. Noulet et Camille Chabaneau. Paris, Maisonneuve et C.Leclerc, 1888. In-8o., LVI-257 p. (Société pour l'étude des langues romanes).

La impresión duró seis años.

Se encuentran en el archivo de la Académie des Jeux floraux de Toulouse y llevan el no.265 en la *Bibliographie...* de Clovis Brunel.

vous prie de vouloir bien offrir à l'Académie des Inscriptions celui (papier ordinaire) qui lui est destiné!

Croiriez-vous qu'il a fallu six ans pour venir à bout de ce pauvre volume? L'impression en avait été commencée plusieurs mois celle de *Galerent*, qui, lui aussi va enfin paraître. Vous l'aurez, je l'espère, d'ici quinze jours ou trois semaines. Vous vous étonnerez le sachant imprimé depuis si longtemps, de ne le voir publier qu'aujourd'hui. C'est un retard dont mes hésitations sont la seule cause, hésitations qui pourraient bien encore me reprendre, si l'on ne me pressait d'en finir, pour liquider un compte que la Société des Langues romanes, comme son imprimeur, à hâte de voir régler. Je craignais, je crains toujours, que cette reproduction trop fidèle, et qui n'est pourtant pas *diplomatique*, d'une mauvaise copie du XVe. siècle, ne fasse sur la critique une impression défavorable, et cette impression, j'aurais voulu pouvoir la corriger immédiatement, en donnant en même temps, et bien entendu sous le nom de Boucherie, un texte correct, tel ou à peu près qu'il se proposait de l'établir. Je ne sais si cela me sera possible un jour; ...²/ Jusqu'ici je n'ai pu ... / dépend beaucoup de ... / restant vaines; et ... / l'honneur qui doit ... / son heureuse découverte ... / quand vous annoncerez ... / *Romania* ou ailleurs, insistent ... / particulier de cette première édition, et dire qu'une deuxième, sur laquelle seule il eût été possible de porter un jugement équitable, devait, dans les intentions de Boucherie, la suivre immédiatement, la juste autorité qui s'attache à tout ce que vous écrivez suffira et au-delà à prévenir les critiques dont je voudrais voir rester indemne la mémoire de mon pauvre ami.

Permettez-moi, cher Monsieur, de vous offrir, quoique un peu tardifs, mes meilleurs souhaits de nouvel an. J'Y joins, —non sans confusion—, mes remerciements, bien plus tardifs encore, pour l'exemplaire que vous avez bien voulu me faire adresser de votre édition (que n'est-elle complète!) du Roland et de Joinville³.

Votre bien cordialement dévoué
Chabancau.»

30. Impreso: Société pour l'étude des langues romanes / Secrétariat

«Montpellier, le 5 mars 1888.

La librairie Maisonneuve va vous faire remettre —si ce n'est déjà fait— deux ex. de *Galèrent*, l'un pour vous sur grand papier, l'autre que je vous serai obligé d'offrir à l'Académie des Inscriptions.

J'espère que je vais maintenant pouvoir m'occuper de mon *Nostredame*¹. Il

² Hoja desgarrada.

³ *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de Saint Louis*, par Jean de Joinville, publiés avec introductions, notes et glossaires par Gaston Paris. Paris, Hachette, 1889. In-16, XVI-264 p.

Multiples reediciones: 1891, 1893, 1895, 1896, 1903, etc.

¹ *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux par Jehan de Nostredame* (1575).

me tarde bien d'en voir la fin. Vous trouverez là, j'ose vous l'assurer, bien des choses curieuses, et qu'on ne soupçonne pas, par ex. sur le fameux moine des Iles d'or².

A peine un livre est-il sorti de vos mains qu'une multitude de défauts vous y apparaissent. C'est du moins, hélas! ce qui m'arrive presque toujours, et ce qui m'est arrivé spécialement pour deux mss. provençaux. De là l'article complémentaire et rectificatif que vous pourrez lire dans la *Revue des I.r.* de janvier³. Mais ce numéro n'était pas plus tôt tiré que je suis avisé d'une autre fausse interprétation. De là un nouvel article qu'on imprime et que je prendrai la liberté de vous adresser en épreuve un de ces jours afin que vous veuillez bien me dire si l'opinion que j'exprime trouve un appui dans d'autres textes. J'ai beaucoup lu; mais les textes imprimés seuls me sont accessibles, et nos bibliothèques de Montpellier, malgré leur richesse relative, présentent bien des lacunes. Ajoutez que ma mémoire baisse terriblement depuis quelque temps. Hélas! on ne frise pas impunément la soixantaine.

A propos de bibliothèque, si je craignais de vous paraître démesurément importun et indiscret, je vous présenterais une requête pour celle de la Société des langues romanes. Il y a quelques années nous recevions trois exemplaires de la *Romania*, l'un directement de Vieweg, par échange, les deux autres du ministère. De ces trois ex., l'un était attribué au Secrétaire de la Société, le second restait, à poste fixe, dans notre bibliothèque. Le troisième circulait parmi les membres. Or depuis trois ans le ministère ne nous envoie plus rien, parce que paraît-il, il a réduit le chiffre de ses souscriptions. De là pour nous une grande gêne. Beaucoup de mes confrères qui lisaient la *Romania*, à leur grand profit, quand ils étaient sûrs de l'avoir sous la main, *ad libitum*, se sont rebutés. Ne serait-il pas possible d'obtenir le retour des faveurs d'autrefois? Un mot de vous au bureau compétent du Ministère déverrait dsans doute toutes les difficultés. Si, contre mon espoir, il n'y avait décidément rien à attendre de ce côté-là, ne pourrait-on obtenir de Vieweg au moins un échange en double. Comme le prix d'abonnement n'est pas le même, nous lui enverrions volontiers trois *Revue*s pour deux *Romania*? Nous pratiquons déjà cet échange en double avec d'autres revues, et sur le pied de l'égalité: la *Zeitschrift* de Gröber; les *Romanische Forschungen*⁴. Là encore, certainement, votre intervention serait décisive.

Nouvelle édition accompagnée d'oeuvres inédites du même auteur. Chabaneau no llegó a publicarla; fue terminada por Joseph Anglade.

² Fragmento de carta de Chabaneau a Mistral - 11-VI-1885, MMM 54.27: «Quant au *Monge des isles d'or*, il n'a sûrement, jamais existé. Les preuves que j'en donne dans le livre que vous pourrez lire, je l'espère, avant la fin de cette année, sont absolument convaincantes.»

³ *Suite à Deux manuscrits provençaux...* R.L.R. XXXII (1888), 46-50.

⁴ «*Zeitschrift für romanische Philologie*», iniciada en 1877 por Gustav Gröber (1844-1911), profesor en estrasburgo, que fue redactor de la más importante enciclopedia de filología románica: «*Grundriss der romanischen Philologie*» (Estrasburgo 1888 ss.).

«*Romanische Forschungen*», fundada en 1882 por Karl Vollmöller (1848-1922). El mismo dirige el index bibliográfico: «*Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*» y también —desde 1902, en Dresde— la «*Gesellschaft für romanische Literatur*» (Ediciones críticas de textos románicos).

Mille remerciements d'avance avec la nouvelle assurance de mon plus entier dévouement.
Chabaneau.»

31. Impreso: Société pour l'étude des langues romanes / Secrétariat / Montpellier, 1e.

«28 juillet 1888.

Cher Monsieur,

Je vous remercie infiniment de l'exemplaire, que vous avez bien voulu me faire adresser, de votre *Littérature française du moyen âge*¹. Je viens de vous lire, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel intérêt. S'il m'était permis de mêler un regret à l'expression de ma gratitude, ce serait celui d'avoir trop tôt fini ma lecture. Peut-être, sans dépasser les limites d'un manuel, auriez-vous pu donner à l'ouvrage un peu plus de développement. Pour moi, qui ai encore tout à apprendre, 150 ou 200 pages de plus n'auraient certes pas paru de trop. Je fais les vœux les plus vifs pour que ce premier volume d'un manuel qui rendra à nos études de si grands services soit promptement suivi de trois autres.

J'ai eu le mois dernier le plaisir de voir M. Bréal², et j'ai passé avec lui à Palavas une fort agréable soirée. Il a promis de revenir, quand nous fêterons l'année prochaine, le 6e. Centenaire de l'Université de Montpellier³. Je serais bien heureux si vous pouviez alors l'accompagner.

Votre bien cordialement dévoué

Chabaneau.»

¹ *Manuel d'ancien français. La littérature française au moyen âge (XIe.-XIVe. siècle)*. Paris, Hachette, 1888. In-8o, VII-292 p.

La 2.^e edición, «revue, corrigée, augmentée et accompagnée d'un tableau chronologique» es de 1890 (In-16, XII-316 p.).

A partir de la tercera edición —1905— la publica Paul Meycr; 4.^a en 1909, 5.^a en 1913, etc.

Sobre esta edición Mistral escribe a Paris (carta 13 del 28-VII-1888), con el estilo que él utiliza para cuando cree que puede utilizarse como publicidad de una nueva edición:

«Il faut savoir et voir, profondément et clairement, pour avoir condensé en si petit volume *La littérature française au moyen âge* avec tout le fouillis de sa floraison naïve et de ses origines obscures et lointaines.

Ce manuel d'ancien français est un enseignement suprême, une quintessence de l'histoire. En le lissant, on voit s'irradier, en or et en azur, l'auréole et le nimbe de notre vieille France, restituée et rajeunie par une science sympathique. Je vous fais tous mes compliments.»

² Ver carta 27, nota 2.

³ En R.L.R. 1889, 629, *Chronique*: «Le sixième centenaire de la fondation de l'Université de Montpellier sera célébré du 22 au 25 mai prochain. La Société pour l'étude des langues romanes a cru pouvoir profiter de cette occasion pour inviter les romanisants à se réunir auprès d'elle en un congrès. Ce congrès aura lieu le 26 mai lundi de la Pentecôte».

Para seguir detalladamente esta conmemoración se puede consultar el periódico «Le Cen-

32. Impreso: Société pour l'étude des langues romanes / Secrétariat /
Montpellier, 1e.

«3 janvier 1889.

Cher Monsieur,

En même temps que mes meilleurs souhaits de nouvel an, je vous prie d'agréer avec votre bienveillance et votre indulgence accoutumées, deux minces plaquettes, qui sont tirés à part de la *Revue des langues romanes*. Je vous envoie de l'une et de l'autre un second exemplaire, dans l'espoir que vous voudrez bien l'offrir de ma part à l'Académie des Inscriptions.

Vous aurez bientôt le *roman d'Arles*, qui vous intéressera certainement et dont vous saurez mieux que moi débroussailler le chaos.

On s'occupe ici sérieusement du centenaire de l'université de Montpellier. Ce sera une belle fête, à laquelle M.Bréal a promis d'assister, et où j'espère bien que vous viendrez vous-même. Ce serait une occasion unique de réunir ici un congrès de Romanistes; l'idée est de M. Schuchardt¹ que trouve Montpellier mieux désignée, pour cela, en raison de sa situation, qu'aucune autre ville d'Europe.

Je ne veux pas finir sans vous remercier —un peu tard, pardonnez-le moi— du tirage à part que vous m'avez envoyé il y a quelques mois d'un article (Lantfrid et Cobbon) que j'avais déjà lu avec un grand intérêt dans le *Moyen-Age*².

Votre bien cordialement dévoué.

Chabaneau.»

tenaire» —journal du VIe. Centenaire de l'Université de Montpellier. Lettres, sciences, arts— publicado quincenalmente desde el 1-I al 20-V-1890. Una expresión popular se encuentra en la canción de Hyppolyte Messine: *Lou Vlen centenari de la foundacioun de l'Universitat de Mount-Relié*, Montpellier, Groillier, 1890. In-8o, 4p.

Se pueden consultar las cartas de Meyer a Mistral del 15-V-1890 y la respuesta de Mistral tres días más tarde.

Chabaneau escribe a Mistral el 15-IV-1889: «Vous savez sans doute que l'Université de Montpellier fêtera dans un an (Avril 90) le sixième centenaire de sa fondation. Nous espérons qu'il y aura, à cette occasion, une sorte de congrès de romanistes. On viendra de partout, d'Allemagne, d'Italie, d'Amérique même comme de Paris.

Et l'on y viendra aussi, n'est-ce pas? d'Avignon et de Maillane». (MMM 54, 29).

¹ Hugo Schuchardt, profesor en Graz (Austria) —1842— 1927. Ver carta de Paris a Mistral (1887), en *Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris* (Paris, Didier, 1978), p. 198-199 y el artículo de Brigitta Weiss, «Cartas de Ramón Menéndez Pidal a Hugo Schuchardt» R.F.R. I, 1983, 237-255.

² *Lantfrid et Cobbon*, Liège, C.-A.-Desoer, 1888. In-8o, 8p.

Ver también: *Variété ... Lantfrid et Cobbon*. Liège, impr. de C.-A.Desoer, s/d. In-8o, 5p.

Los dos artículos fueron publicados en la revista «Le Moyen-âge», el primero de agosto-setiembre 1888 y el segundo de noviembre 1889.

La primera serie de la revista, que lleva como indicación «bulletin mensuel d'histoire et de Philologie» se publicó en París entre 1888 y 1896.

33. Impreso: Ibidem.

«15 juin 1889.

Cher Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir envoyé votre *Lecture*¹. Je regrettais beaucoup de n'avoir pu la lire qu'à la course dans le journal où elle parut d'abord. Selon vos instructions j'ai remis un exemplaire à M. Castets², bien qu'il eût déjà reçu la 1ère édition, un autre à M. Révillout³.

J'en envoie un 3e. à M. Duran (de Gros)⁴, qui demeure à Arsac près de Rodez, en lui communiquant vos observations. Les autres seront mieux distribués au mieux de vos intentions.

L'assentiment si complet que vous donnez à des idées qui sont à l'opposé de celles que j'avais si longtemps considérées comme la vérité même est bien fait pour me rendre hésitant, car un homme comme vous ne s'engage pas à la légère. Mais je vous avoue que je ne puis vous suivre au moins jusqu'au bout. Peut-être l'année prochaine, si, comme je l'espère vous assistez au centenaire de notre université (ce sera, paraît-il, en avril), réussirez vous à dissiper mes doutes et à me convertir.

¹ *Les parlars de France* (lecture faite à la réunion des Société Savantes le samedi 26-V-1888). Paris, Imprimerie Nationale, 1888. (Bulletin historique et philologique), 13 p. y «Revue des patois gallo-romains» II, no. 7 (1888), 161-175.

La reacción de Mistral cuando recibe la edición: «très intéressante aussi votre lecture sur *Les parlars de France*, et excellents tous vos conseils. Je crois en avoir mis en pratique une bonne partie dans mon *Tresor d'ou Felibrige*, en constatant les formes et l'emploi moderne de plus de 10000 mots, en notant et comparant les variantes de tous ces mots, en consignant (pour la première fois) la prononciation locale des termes géographiques et la forme des adjectifs ethniques». (carta del 28-VI-1888). Ver también *Mélanges... Gaston Paris*, p. 432-450. La polémica —en la que no interviene Chabaneau— la desencadenará Castets (R.L.R. 1888, 303-312) surgiendo de nuevo y con gran violencia en 1894.

² Jean-Charles-Ferdinand Castets. Bordeaux 1838-1911. Alumno de la Ecole Normale; catedrático en los institutos de Aviñón, Bastia, Pau y Nimes. Pasa su tesis en 1872 adjudicándosele la cátedra de literatura extranjera en Clermont y luego en Montpellier en donde fue decano de la Facultad de Letras entre 1881 y 1892. Fue alcalde de la ciudad de 1893 a 1896. En la R.L.R. se encarga de lo italiano. Hablaremos de la polémica con Meyer y Paris a propósito de las cartas de Tourtoulon.

³ Charles-Jules Révillout. Issoudun 30-I-1821 - Montpellier 17-XI-1899. Fue nombrado profesor de la Facultad de Letras de Montpellier en 1863 sucediendo a Saint-René Taillandier el 18-VII-1868; se jubiló en 1891. Ver necrología en R.L.R. 1900, 85-93. Ver *De la date possible du Roman de Flamenca*, R.L.R. 1875, 1-18.

⁴ Joseph-Pierre Durand, llamado Durand de Gros. Nació y murió en Gros, cerca de Rodez 16-VI-1826 - 17-XI-1900. Encarcelado y exiliado como político radical con Napoleón III, hizo sus estudios de medicina en Filadelfia. Después de dedicarse al estudio de las relaciones filosóficas entre el espíritu y la materia, vuelve a Gros después de la guerra del 70 y se consagra —en parte— a la filología. Publica *Notes de philologie rouergate* en la R.L.R. desde 1882 a 1890.

Je vous ai adressé avant-hier deux exemplaires du *Roman d'Arles*⁵, dont l'un vous est destiné, et dont je vous prie de vouloir bien offrir le second à l'Académie des Inscriptions. je souhaite vivement que cette publication vous ait intéressé et que le commentaire ne vous ait pas paru trop insuffisant.

Il me tarde de voir paraître dans la *Romania* la suite de votre étude sur la *Chanson d'Antioche*⁶ provençale. Je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que j'ai eu à en lire le commencement. Je crois ne vous avoir pas remercié encore —pardonnez-le moi— des extraits du *Journal des Savants*⁷ que vous m'envoyâtes dernièrement. Le dernier surtout (sur les cours d'amour) a été reçu avec une joie toute particulière. M. Trojel⁸, en effet, m'avait envoyé son livre, et je regrettais beaucoup de ne pouvoir le lire, ne sachant pas un traitre mot de danois. Votre opinion sur les *cours d'amour* est exactement celle que je professe moi-même, et je renvoie maintenant à vos deux articles tous ceux qui m'interrogent sur cette question, toujours agitée dans ce pays-ci. N'avait-on pas fait figurer dans le projet de programme des fêtes du centenaire de l'Université «une cour d'amour à Maguelonne?»

Agréez, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement Chabaneau.»

⁵ *Le roman d'Arles*. Paris, Maisonneuve, 1889. XIV-87 p. Extracto de la R.L.R. 1888, 437-542 y 1889, 101-105.

⁶ En la *Chanson d'Antioche provençale et la Gran Conquista de Ultramar* («Romania» 1888, 513-541; 1890, 562-591 y 1893, 345-363) G. Paris demuestra que el fragmento provençal es lo que nos queda de la *Cansó d'Antiocha* de Gregoire Bechada y que fue utilizado, prosificado, varios siglos más tarde por el autor de la *Gran Conquista*.

Ver la edición de la *gran Conquista* de Gayangos en 1858 (B.A.E. t. XLIV) y el artículo de Meyer, *Cansó d'Antiocha, fragment d'une chanson d'Antioche en provençal*, dans «Archéologie de l'orient latin» II, 1884, 467-509.

⁷ «Journal des Savants», XI y XII, 1888, 664-675 y 727-736. Reproducido en *Mélanges de Littérature française du Moyen Âge*, de Gaston Paris, editados por Mario Roques, Paris, Champion, 1912, pp. 437-497.

⁸ Trojel, E. *Middelalderens Elskevshoffer. Literaturhistorisk Kritisk undersogelse*. Copenhague, Reitzel, 1888, 228p.

En la R.L.R. 1889, 295-296, *Bulletin bibliographique*, C.C. escribe:

«Ouvrage important, dont mon ignorance de la langue danoise m'interdit malheureusement de prendre connaissance directement, mais que, permet d'apprécier un compte rendu fort détaillé qu'en donne M. Gaston Paris dans le *Journal des Savants*» et auquel je ne puis mieux faire que de renvoyer mes lecteurs. Ils y trouveront ce qui a été écrit jusqu'à présent de plus complet, de plus clair et de plus juste sur les *Cours d'amour*, et ceux d'entre eux qui conserveraient des illusions sur le véritable caractère de ces prétendus tribunaux les perdront, je l'espère, définitivement après cette lecture.»

34. Impreso: Ibidem.

«18 7bre 1889.

Cher Monsieur.

C'est justement aux vacances de Pâques de l'année prochaine qu'aura lieu la célébration du VI^e. Centenaire de l'Université de Montpellier. Tout ira donc à merveille, puisque c'est le moment où vous pourrez disposer le plus librement de votre temps.

Quant au «congrès de romanistes», la Société des l. rom. est toujours dans l'intention de réaliser cette excellente idée de M. Schuchardt¹. Elle y fera du moins son possible; et j'espère qu'aidée par vous, elle réussira. Je suis heureux d'apprendre que M. Tobler y assistera. Son exemple ne pourra manquer d'être suivi, et j'aurai là une occasion unique de faire la connaissance personnelle de la plupart, sinon de tous, les maîtres étrangers de notre science. M. Castets, aujourd'hui vice-président de la société, est absent. Dès son retour, je lui parlerai de l'urgence qu'il y a pour voir à préparer dès à présent notre programme, et à l'annoncer. Je vous tiendrai au courant de ce qui sera décidé par le comité.

Agrérez, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.
Chabaneau.

Il me tarde de lire la suite de votre étude sur *La gran conquista de ultramar*².

35. Impreso: Ibidem

«24 nov. 1889.

Cher Monsieur,

La date que je vous indiquais dernièrement comme celle qui avait été fixée pour les fêtes du 6^e. Centenaire de l'Université de Montpellier, a dû être reculée. Le «palais» universitaire (ex-hôpital) n'eût pas été présentable à Pâques. On espère qu'il le sera à la Pentecôte. C'est donc à la Pentecôte, ou du moins dans la semaine précédente, pour n'avoir pas à craindre la concurrence parisienne (réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne) qu'on a décidé que les dites fêtes auraient lieu. J'espère qu'il ne vous sera pas alors plus difficile d'y assister qu'à Pâques; et il y aura plus de chances pour que le temps soit beau.

La Société des langues romanes est toujours dans l'intention de profiter de l'occasion pour tâcher d'organiser le congrès dont M. Schuchardt a eu le premier l'idée, mais elle ne peut lancer ses invitations avant que l'université n'ait elle-même fait les siennes; agir immédiatement et *da se* serait éveiller des susceptibilités, et, compromettre le succès. Le succès. Le président ou futur président (il n'est cette année que vice-président) de la Société, M. Castets, est en même temps doyen de la faculté des lettres, et cela lui crée une situation délicate¹.

¹ Por el VI^o. centenario, congreso de romanistas y Schuchardt, ver carta 32, notas 3 y 1.

² Ver nota 6, carta 14.

¹ Ver nota 2, carta 33.

Mais il tient avant tout au succès du congrès et il ne négligera rien de ce qui pourra l'assurer.

M. Durand², qu'a eu ces jours derniers, le plaisir de vous voir à Paris, m'a transmis, dès son retour à Rodez, vos recommandations et vos conseils. Tout ce que vous lui avez dit est parfaitement d'accord avec nos sentiments et avec ceux de la commission des fêtes. Les invitations seront faites avec la plus grande libéralité, et l'on prendra les mesures nécessaires pour que les cartes ne soient exploitées par les hôteliers. On s'était préoccupé comme vous-même, des dangers qu'il pouvait y avoir, au lieu d'une population telle que celle de nos villes du Midi, à inviter officiellement des allemands. Mais on a reconnu que toute crainte à cet égard devait être écartée, et nous n'aurons la douleur ni vous ni moi, de voir M. Tobler, s'il nous fait l'honneur d'accepter la double invitation de la Faculté et de la Société des langues romanes être reçu autrement qu'avec la déférence et la sympathie qu'il mérite.

Lorsque la Société des langues romanes devra faire des invitations, la liste vous en sera soumise, et nous espérons que vous voudrez nous en signaler les lacunes, et s'il y a lieu, nous indiquer les radiations qu'il y aurait lieu, pour un motif ou un autre, d'y opérer.

Permettez-moi, en terminant cette lettre, de vous demander un petit éclaircissement. M. Nizier de Puitspelu (de son vrai nom Clair Tisseur) se propose de présenter à l'Académie des inscriptions, pour le concours des *Antiquités de la France son Dictionnaire du patois lyonnais*³, dont le dernier fascicule est ap-

² Ver nota 4, carta 33.

³ R.L.R. 1888, 2/8, *Chronique*, C.C.: «La 3e. livraison du *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, de notre savant et spirituel confrère, M.N. de Puitspelu, vient de paraître, et la 2e. l'avait précédée de quelques mois. Il y a lieu d'espérer que la publication de cet important ouvrage arrivé maintenant près de la fin de la lettre P. sera bientôt terminée. Nous en rendrons compte alors avec le soin qu'il mérite».

R.L.R. 1889, 468, *Chronique*, C.C.: «Vient de paraître le 4e. fasc. du *Dictionnaire...* de notre savant confrère M.Nizier de Puitspelu (Lyon, Lib.Henri Georg). Nos lecteurs savent déjà ce que nous pensons de cet excellent ouvrage».

«Romania» 1895, 619-620, *Chronique*, P.M.: «Nous venons d'apprendre la mort de M.Clair Tisseur, décédé à Nyons (Drôme) le 30 septembre à l'âge de 69 ans. M. Tisseur, qui longtemps se plut à dissimuler modestement sa personnalité sous le pseudonyme de «Nizier de Puitspelu», était un Lyonnais très épris des vieilles mœurs, des vieux usages, de la vieille littérature de sa ville natale, et qui, peu à peu, par des efforts très méritants, était arrivé à se rendre maître des procédés actuels de la recherche linguistique et les appliquait avec succès à l'étude du patois lyonnais qu'il possédait parfaitement.

Son *Dictionnaire...*, publié de 1887 à 1890, est une oeuvre véritablement originale et distinguée. Nous avons pu y relever des fautes, lui reprocher une conception surannée du caractère des patois; il n'en est pas moins vrai que ce livre est l'un de nos meilleurs dictionnaires patois, et qu'il a fait progresser sensiblement une partie intéressante de la linguistique française.»

Sobre N. de P., Meyer indica que «Romania publicó notas en XII.628; XVI, 629 / 631; XX, 306; XXI, 129 y XXII, 341.N.de P. colaboró en «Romania» XV,434 / 435/ 436 y XVII, 287/437. Una buena descripción de la obra se encuentra en la *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans* de Walther von Wartburg, p. 85.

paru en 1889 et l'avant-dernier en 1888; mais il craint que les fascicules précédents, portant la date 1887, ne puissent l'être qu'en quelque sorte pour mémoire ou à titre de renseignement; je crois que cette crainte n'est pas fondée, et je lui ai écrit dans ce sens. Mais je voudrais pouvoir le renseigner pleinement sur ce point et je vous serais reconnaissant de me mettre en mesure de le faire. Mille remerciements.

Margen 41 Vo.: Je crois n'avoir pas besoin d'appeler votre attention sur le grand mérite du dictionnaire de Puitspelu et j'espère bien que vous réclamerez pour lui une des premières médailles.

Margen 42 Ro.: Vous recevrez dans deux ou trois jours deux exemplaires d'une plaquette où sont réunis quelques poésies provençales que j'ai publié dans la *Revue des L. r.*⁴. Je vous serai obligé d'en offrir un à l'Académie.

Margen 42 Vo.: pour votre 2e. édition de Roland- Joinville⁵.

Votre bien cordialement dévoué
Chabancau.»

36. Impreso: Ibidem.

«15 déc. 1889.

Cher Monsieur,

Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à moi dans la distribution de l'élégante plaquette que j'ai reçu ces jours-ci. J'ai été très touché de cette attention et je vous en remercie infiniment.

Je regrette de ne pas savoir deviner, sous les initiales dont il signe sa dédicace, le nom de l'éditeur.

Votre bien affectueusement dévoué.

Chabancau.»

37.

«Montpellier, le 15 mai 1900.

Cher Monsieur,

Vous avez dû recevoir la circulaire qui renouvelle à tous les membres de la Société des langues romanes l'invitation, déjà insérée dans la *Revue*, d'assister aux fêtes du trentième anniversaire de sa fondation¹. A cette invitation nous

⁴ *Varia provincialia. Textes provençaux en majeure partie inédits*. Paris, Maisonneuve, 1889, 95 p.

⁵ Ver nota 3, carta 29.

¹ R.L.R., 1899, 390-391: «La Société pour l'étude des langues romanes a décidé de célébrer en 1900 le trentième anniversaire de sa fondation. Elle convie dès maintenant tous ses membres à assister aux fêtes qui auront lieu à Montpellier du 24 au 26 mai et elle invite les Sociétés qui entretiennent avec elle d'amicales relations d'échange à s'y faire représenter.»

joignons la prière de vouloir bien accepter la présidence de notre congrès. Une réponse favorable nous rendrait fiers, et j'en serais pour mon compte heureux et reconnaissant.

Si comme je l'espère, notre prière, est agréée, je vous serai obligé de m'avertir à l'avance du jour et de l'heure de votre arrivée, afin que je puisse aller vous prendre à la gare.

Votre bien affectueusement dévoué
Chabaneau.»

38.

«Paris, 27 avril.

Cher Monsieur,

J'ai oublié hier de vous apporter les deux volumes joints à ce billet. Je vous prie de vouloir bien accepter l'un et offrir l'autre à M. Sully Prudhomme¹. L'auteur est un de mes meilleurs et de mes vieux amis. Le poème qu'il publie aujourd'hui n'est pas une oeuvre récente. Elle remonte, dans plusieurs de ses parties, à plus de trente ans. Ce n'est pas non plus une oeuvre entièrement inédite, car une première édition, moins complète en a paru, en 1880, sans nom d'auteur, sous le titre de *Brahma*, et je me rappelle vous en avoir envoyé dans le temps un exemplaire.

Les vers de mon ami ne sont pas de ceux qui peuvent prétendre à un succès de vogue, mais ils devront plaire aux esprits comme le votre, et je pense que M. Sully Prudhomme ne les trouvera pas non plus indignes de son attention. Pour moi, je les admire, tout simplement, et je serai heureux de voir mon sentiment partagé par tous ceux que j'estime et que j'aime.

Votre bien cordialement dévoué
Chabaneau.
Je parts ce soir.»

39.

Tarjeta

Ro «C. Chabaneau, Chargé de Cours à la Faculté de Lettres.
Montpellier (Villa Marie).»

Vo «Mes plus cordiales félicitations pour le prix si bien mérité que vous venez d'obtenir. Je n'apprends qu'à l'instant la bonne nouvelle par un no. de la

La recensión, con las comunicaciones del congreso presidido por Chabaneau y Jeanroy, se encuentra en la R.L.R. 1900,246-286. El artículo está fechado del 2-III-1901, aunque el no. de la revista lleva *mai-juin 1900*, G. Paris no estuvo presente.

¹ René-François-Armand Prudhomme, que firmaba Sully Prudhomme. Paris 1839 Malabry 1907. Entró en la Academia francesa en 1881; obtuvo el primer premio Nobel de literatura en 1901. Poemas de carácter filosófico.

Revue critique qu'on me communique¹. A quand maintenant G. de Rossillon?².
C'est mon «Struenda Carthago!».

¹ Se trata del Premio Gobert, concedido a Meyer el 13-VI-1879 por la *Chanson de la Croisade*. Ver nota 2, carta 19.

En la «Revue Critique d'histoire et de littérature», 21-VI-1879, 476: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance du 13 juin 1879*. «L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle procède aux scrutins pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix Gobert est décerné à M. Paul Meyer, professeur au collège de France et chargé de cours à l'École des Chartes, pour son édition et sa traduction de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, publiées par la Société de l'histoire de France.»

² En la «Revue Critique...» del 12-IV-1879, 281. Chronique: «M. Paul Meyer a mis sous presse une traduction de *Girart de Roussillon*, avec commentaire. Cette traduction qui sera bientôt suivie d'une édition du poème, s'appuie principalement sur le manuscrit d'Oxford».

VARIA

